



Parc national
de la Guadeloupe



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



“ L’année 2023 marque la fin de la mise en œuvre du contrat d’objectifs et de performance de l’établissement. C’est l’occasion d’en dresser le bilan, afin d’établir le COP 2024-2028, contrat qui nous lit à notre ministère de tutelle, le Ministère de l’écologie et de la transition solidaire. Il fixe les grande orientations stratégiques et les priorités d’actions du Parc sur son territoire pour une durée de 5 ans.

Malgré un contexte fortement marqué par les crises sanitaires (Covid-19, eau) et sociales (grèves), le Parc national a enregistré 4 nouvelles adhésions de communes à sa charte de territoire, atteignant ainsi 20 communes sur les 21 de son aire d’adhésion optimale.

Je me félicite d’accueillir Capesterre-Belle-Eau et Bouillante, communes qui entretiennent un lien particulier avec le Parc national puisqu’elles comptent sur leur territoire 2 sites à fort enjeu touristique : les chutes du Carbet et les Îlets Pigeon. Toute adhésion à la charte de territoire se matérialise par la mise en œuvre de fiches actions issues des conventions d’application. Ainsi, l’établissement a initié avec Capesterre-Belle-Eau une réflexion sur la stratégie d’accueil à l’Habitée-Carbet.

En mai 2023, le Parc national a célébré le 30e anniversaire de sa réserve de Biosphère en accueillant une délégation composée des 16 Réserves de France durant une semaine. De même, l’établissement a préparé le renouvellement de plusieurs labels internationaux qu’il porte pour le département : la Liste verte de l’UICN, “Man and Biosphere” de l’UNESCO, Charte européenne du tourisme durable. Pour cela, le PNG a initié une concertation avec les acteurs du Tourisme et participé à l’élaboration du schéma régional du tourisme des Îles de Guadeloupe.

Dans sa recherche de financements pour mener à bien ses opérations, le Parc national a saisi une opportunité avec le « Fonds Vert » pour l’accélération de la transition écologique dans les territoires en 2023 et plus particulièrement son enveloppe de 150 millions d’euros relative à la Stratégie nationale pour la biodiversité. Ce fond a été créé pour soutenir en particulier les actions sur les aires protégées.

5 opérations du PNG pourront ainsi bénéficier de ce soutien financier : sécurisation du dôme de la Soufrière, lutte contre les espèces exotiques envahissantes à Providence, Nogent et Golconde, projet de génie végétal en milieu tropical PROTEGER.

La lecture de ce rapport d’activités permet de découvrir les projets phares menés par le Parc national en 2023.

Ferdy Louisy

Président du Parc national de la Guadeloupe

SOMMAIRE

PARTIE 1 TERRITOIRE D'EXCEPTION

- 06 POLITIQUE SCIENTIFIQUE
- 07 SUIVI DU PEUPEMENT DES RIVIÈRES
- 08 SUIVI DES CORAUX
- 09 PLATEFORME À STERNES
- 10 PLATEFORME KARUNATI
- 11 PROJETS SCIENTIFIQUES
- 12 BILAN POLICE
- 14 LABELS INTERNATIONAUX :
CETD / RÉSERVE DE BIOSPHERE

PARTIE 3 TERRITOIRE MOBILISÉ

- 26 MARQUE ESPRIT PARC
- 28 EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 32 NOUVELLE MUSÉOGRAPHIE
- 33 ANIMATION DE LA CHARTE
- 36 LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
- 37 L'APPEL À PROJET LALIWONDAJ

PARTIE 5 VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

- 52 ACTIVITÉS DU CA
- 53 ACTIVITÉS DES INSTANCES (CS ET CESC)
- 54 DIALOGUE SOCIAL
- 56 BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT
- 58 ACTIONS INTER-PARCS

PARTIE 2 TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION

- 18 FERMETURE DE L'ÎLET CARET
- 19 PLANTATION GOLCONDE
- 20 RESTAURATION PROVIDENCE
- 22 PROJET PROTÉGER

PARTIE 4 TERRITOIRE RÉSILIENT

- 40 ENTRETIEN DES SITES : ILETS PIGEON
- 41 ENTRETIEN DES SITES : AIRES DE PIQUE-NIQUE
- 42 FRÉQUENTATION DES SITES
- 43 POSE DE FILETS À DESHAIES
- 46 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

ANNEXES

- 67 ANNEXE 1 : OUTILS DE COMMUNICATION
- 71 ANNEXE 2 : TABLEAUX DES INDICATEURS
- 74 ANNEXE 3 : RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS (ARRÊTÉS)





PARTIE 1
TERRITOIRE
D'EXCEPTION

1.1 POLITIQUE SCIENTIFIQUE

La stratégie scientifique s'intéresse à l'ensemble de la chaîne de production de la mission connaissance dévolue au Parc national de la Guadeloupe, depuis la collecte des données, jusqu'à leur valorisation. Elle identifie les enjeux de connaissance du territoire guadeloupéen, pour ainsi répondre aux besoins de connaissance nécessaire à l'atteinte des objectifs de la charte du Parc. Elle prend aussi en compte les nouveaux enjeux de niveau régional ou national comme la Stratégie Nationale de la Biodiversité (SNB), la Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP) et le Changement climatique, mais aussi international.

Un bilan de la stratégie scientifique précédente sur la période 2018-2023 réalisé avec l'appui du Conseil scientifique a permis de tirer quelques enseignements en mettant en évidence une nécessité de priorisation des enjeux (espèces et espaces), ainsi qu'une amélioration de sa lisibilité pour en faire un document plus opérationnel.

A la demande du Conseil scientifique, la Stratégie scientifique du PNG devient un document cadre qui liste et définit les grandes menaces s'imposant au territoire, ainsi que leurs incidences à savoir :

- La prolifération des espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Les changements globaux (température, pluviométrie, salinité, trait de côte, etc)
- L'excès d'activités humaines en milieu naturel (agriculture, chasse, fréquentation)
- L'imperméabilisation des sols (urbanisation)
- La dégradation de la qualité de l'eau
- Les pollutions diverses
- Le développement des énergies renouvelables

Après une première phase d'état des lieux, d'identification des enjeux et de détermination des objectifs à long terme, des objectifs opérationnels ont été détaillés pour une meilleure conservation des milieux, avec l'appui des membres du Conseil scientifique. A partir des menaces qui pèsent sur les milieux, un programme d'actions en 3 volets (terrestre, aquatique et marin) a été rédigé en collaboration avec les membres du CS.



Mission de suivi scientifique © PNG

1.2 SUIVI DU PEUPELEMENT DES RIVIÈRES

Le PNG a comme mission principale de veiller à la bonne conservation des habitats et de leur faune associée, sur les espaces naturels dont il a la gestion. C'est ainsi que depuis 2005 est réalisé chaque année un suivi des peuplements des rivières de Guadeloupe. Il a pour objectif de définir l'état de santé des peuplements aquatiques (poissons et crustacés) sur les zones amont des rivières, en cœur de parc national ou à sa proximité immédiate. Le suivi se déroule sur un ensemble de 6 rivières de la Basse-Terre :

- Beaugendre,
- Bourceau,
- Grosse Corde,
- Moreau,
- Lézarde,
- Pérou.

Après 20 années de suivi, les résultats obtenus montrent une érosion des peuplements des cours d'eau de Guadeloupe qui s'aggrave d'année en année.

Dans la dernière analyse de 2005 à 2022, on note que sur les 6 cours d'eau suivis :

- 4 présentent une tendance générale de « décroissance forte »,
- 1 est « stable »
- 1 est en « croissance forte ».

Cette étude met en lumière des changements dans les communautés aquatiques présentes dans ces cours d'eau.

Les perspectives de cette étude sont de poursuivre le suivi annuel en l'intensifiant, de réaliser des diagnostics de bassin versant pour caractériser les pressions s'exerçant sur les écosystèmes et les populations, d'améliorer la gestion de l'eau dans les politiques de transition écologique et enfin poursuivre les travaux menés par le PNG en faveur des milieux aquatiques.



Pêche électrique © PNG

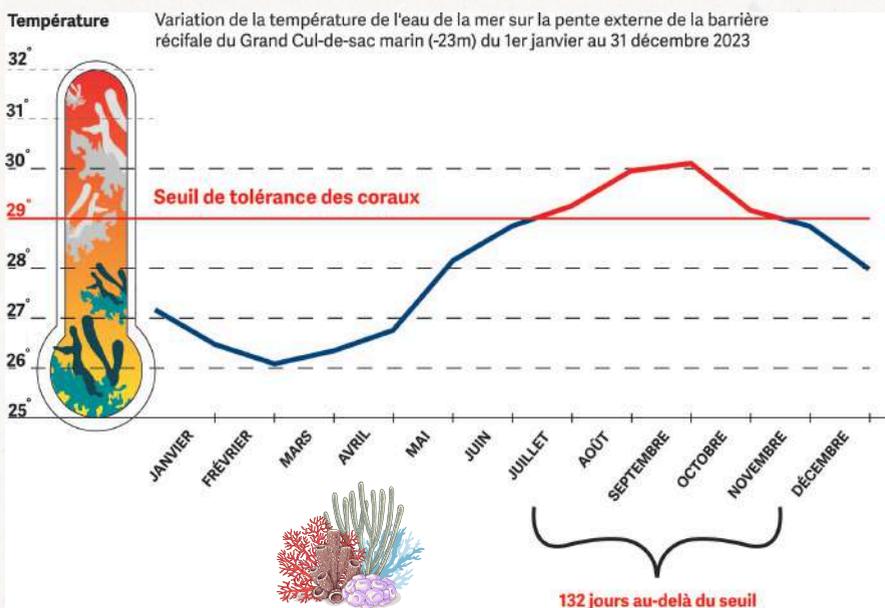
1.3 SUIVI DES CORAUX

Dans les Antilles, en 2023, un phénomène de blanchissement corallien a été déclenché par une longue période d'élévation de la température de l'eau de la mer. Le suivi de la température est enregistré en continu par un dispositif de thermographes installés par le PNG à différentes profondeurs dans le Grand Cul-de-sac marin (GCSM) et en Côte-sous-le-Vent en cœur de Parc national. Le seuil de tolérance de la température de l'eau de mer pour les coraux est de 29°C. Ce seuil a été dépassé dès le mois de juin 2023. Les premières observations concernant le blanchissement corallien ont été effectuées le 9 septembre 2023 sur le platier de la barrière récifale du GCSM. Les suivis réalisés entre septembre et décembre 2023 par le bureau d'Études ÉcoRécif Environnement ont montré que 90% des espèces de coraux recensées en Guadeloupe ont été touchés par le blanchissement.

Parallèlement, entre août et octobre 2023, les colonies d'*Acropora cervicornis* et *Acropora prolifera*, situées dans le lagon du GCSM (en cœur de Parc national), ont été atteintes par une pollution d'origine organique, de blanchissement et d'une mortalité massive.

La température de l'eau de la mer est redescendue en dessous de 29°C entre le 22 et 27 novembre 2023.

Les différents suivis des communautés benthiques qui vont être réalisés au cours du premier semestre 2024 par le personnel du PNG permettront de dresser un bilan du phénomène de blanchissement. Ces résultats vont s'ajouter au programme d'investigation de ce phénomène mené par Eco-Récif Environnement.



1.4 PLATEFORME DE STERNES

L'îlet blanc, un des joyaux de la baie du Grand Cul-de-sac marin, accueille chaque année la nidification de deux espèces de sternes : la sterne de Dougall et la Petite sterne. Pour protéger la reproduction de ces espèces qui nichent à même le sable, l'îlet Blanc est interdit d'accès chaque année du 15 avril au 15 août. Des suivis sont alors effectués pour évaluer notamment le succès de leur reproduction. Les observations réalisées durant les précédentes années de fermeture ont montré que les mouvements du banc de sable portaient atteinte aux nids, qui pouvaient être immergés selon les déplacements de l'îlet. Afin d'augmenter la surface de nidification et de protéger les nids de l'érosion, le PNG a fait appel à l'Office national des forêts (ONF) pour construire et installer une plateforme en novembre 2023. Elle est opérationnelle pour la saison de nidification.



Sternes de Dougall © PNG



Plateforme sternes © PNG

1.5 KARUNATI : DIFFUSION DES CONNAISSANCES

Karunati est le Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel en Guadeloupe. Il diffuse et centralise les inventaires naturalistes du territoire.

Un onglet "Atlas" fournit au grand public un accès aux observations de la faune et de la flore guadeloupéennes réalisées sur le terrain par les agents du PNG, dans le cadre des programmes d'inventaires du patrimoine naturel (INPN).

L'outil central du SINP est une cartographie présentant les données d'observation de faune et de flore. Il se compose d'une plateforme nationale et d'une plateforme par région. Pour la Guadeloupe, cette plateforme a été baptisée KARUNATI.

Les données, sous forme de fiches par espèce et par commune, sont disponibles en temps réel pour les utilisateurs dans un objectif de diffusion des données naturalistes du territoire et de sensibilisation à la préservation de la biodiversité.

En effet, un grand nombre des espèces présentées font l'objet de mesures de protection.

Plus de 100 000 observations de faune et de flore collectées sur les 1 628 km² que représentent les Îles de la Guadeloupe y sont présentées.

Ces données sont mises à jour chaque mois.

En 2023, 56 jeux de données ont été intégrés sur la plate-forme Karunati, principalement liés au versement par l'ONF de l'ensemble de ses jeux de données (26 JDD) et par Marion Labelle de Sentinelle Lab. Ces jeux de données ont complété les données en flore et en faune macro aquatique.

L'année 2023 a aussi vu la création d'une page d'accueil dynamique qui permet d'accéder facilement aux 3 outils liés à Karunati :

- Géonature pour la saisie,
- la cartographie experte
- et l'Atlas grand public.

Sur cette page, un blog permet d'ajouter des informations sur les mises à jour et l'actualité de la plate-forme karunati.fr.



Nouvelle page d'accueil de la plate-forme Karunati

1.6 PROJETS SCIENTIFIQUES

En 2023, 2 projets ont été retenus à l'appel à projets scientifiques du PNG, sur 5 projets présentés (2 terrestres, 2 marins et 1 aquatique)

A - « *Etude des chauve-souris et insectes au sommet et en sous-bois de la forêt basse-terrestre : mise en évidence d'interactions* » par Simon Gervain et Tony Jourdan "CAFOG".

Cette étude porte sur 9 sites prospectés en 4 jours, 4 nuits, dans 4 types forestiers distincts. 11 des 14 espèces de chauve-souris présentes en Guadeloupe ont été détectées à l'enregistreur à ultrasons, dont les deux espèces rares et sub-endémiques de Guadeloupe.

Côté insectes, les inventaires réalisés par piège à interception (dispositifs transparents avec flacon collecteur, dans lesquels les insectes chutent) ont permis de recenser des spécimens de 9 ordres (scarabées et guêpes en tête), dont plusieurs espèces nouvelles pour la science ou au moins pour la Guadeloupe.

Première du genre sur le territoire, cette étude couplée a permis de mettre en évidence par ailleurs des voies d'amélioration des protocoles pour étudier conjointement ces deux groupes d'espèces, et espérer améliorer les connaissances sur la répartition verticale de ces animaux, ainsi que les liens trophiques (alimentaires) associés. Un rapport et une note de synthèse sont publiés.

B - « *Inventaires complémentaires des populations d'hyphomycètes (champignons) aquatiques de Guadeloupe pour étudier la répartition en lien avec l'altitude, la température de l'eau et les pollutions* » par ComHypho, Jérémie Jabiol et Marion Labelle. En 2022, 12 stations (à savoir 4 points sur 3 rivières) avaient été étudiés. L'étude consiste à immerger des morceaux de bambous pendant une vingtaine de jours pour récolter ensuite des indices (des conidies, impliquées dans la reproduction) de présence des champignons. L'étude de 2022, qui avait identifié 9 morphotypes nouveaux pour la science, soulignait entre autres améliorations possibles, la nécessité de multiplier les sites, d'aller plus en amont sur les cours d'eau, en particulier de se rapprocher des sources chaudes pour de meilleurs résultats. C'est ce que propose l'étude soutenue fin 2023 pour 2 ans. Le apport n'est pas encore publié.



Artibeus jamaicensis © Fabien Salles

1.7 POLICE

L'effort de surveillance et d'information sur la réglementation s'est exercé dans le cadre du plan de contrôle départemental approuvé par la MISEN (Mission inter-services de l'eau et de la nature). Il s'est porté notamment sur les sites de forte fréquentation du public (abords des aires de pique-nique) aux périodes les plus sensibles et en particulier les week-ends, jours fériés et chômés qui représentent 518h20 pour 27 dates effectuées (8 samedis, 14 dimanches, 1 jour chômé, 4 jours fériés).

De plus, 2 sorties interministérielles en collaboration avec DRAJES, la gendarmerie, la police municipale de Saint-Claude pour le contrôle du dôme de la Soufrière (accès réglementé avec Accompagnateurs de moyenne montagne) et une sortie interservices avec l'OFB sur un contrôle routier pour la chasse ont été effectuées.

Lors des tournées de police dédiées à la chasse, les zones les plus connues en matière de braconnage ont été ciblées : Matouba à Saint-Claude, Tête canal à Trois-Rivières, Carbet, Bunel et Féfé à Capesterre, Saint-Léon à Pointe-Noire, Moreau à Goyave ainsi que d'autres lieux sur les communes de Lamentin et de Petit-Bourg.



Mission police © PNG

Près de **460** opérations de contrôle
204 avertissements dont 38 PV dressés et 14 timbres amende

293H

pour la police
de la chasse

997H

pour la surveillance
générale du territoire
(cœur terrestre)

66H30

en suivi police*

3 907H

pour le contrôle des
espaces protégés

25 ACTIONS

de sensibilisation des
usagers et collectivités
sur l'assainissement

En cœur terrestre, 13 procédures judiciaires ont été établies relevant les infractions suivantes :

- 2 procès-verbaux d'avertissement dont :
 - 1 pour circulation non autorisée d'animaux au cœur d'un Parc national
 - 1 pour exercice en cœur de parc national d'activité interdite sans autorisation ;
- 9 Timbres-Amendes dont :
 - 7 pour circulation non autorisée d'animaux au cœur d'un Parc national,
 - 1 pour atteinte non autorisée aux animaux non domestiques en cœur d'un Parc national
 - 1 pour atteinte non autorisée aux végétaux non cultivés en cœur d'un Parc national;
- 2 procès-verbaux de constatation pour atteinte non autorisée aux animaux non domestiques en cœur de Parc national.

*Audition, préparation et rédaction des procédures, pose des procédures au tribunal, 139 opérations de contrôle saisies dans le logiciel OSCEAN.

L'année 2023 a vu une augmentation du nombre de contrôles en mer liée à de nouvelles réglementations :

- Interdiction d'ancrage dans les herbiers de la Guadeloupe par arrêté préfectoral
- Interdiction de débarquer sur l'îlet Caret par arrêté municipal
- Mouillages du Parc national de la Guadeloupe.

Pour accompagner la mise en place de ces nouvelles mesures, une période de sensibilisation a été nécessaire. C'est pourquoi les contrôles réalisés ont donné lieu à un faible nombre de procédures. En 2024, les contrôles seront renforcés et les sanctions appliquées.

Le PNG a dû faire face à une réduction de ses effectifs d'inspecteurs de l'environnement assermentés liés à des départs, ce qui a provoqué une baisse du nombre des missions de contrôle.

En 2023, 88 sorties ont été dédiées à la police de l'environnement soit 2 500h de patrouille dans les cœurs marins et en aire maritime adjacente, dont 15 missions ont été réalisées avec les services de l'Etat.

Le bilan de la Police de l'environnement en milieu marin est de 26 procédures dont 3 PV de destruction des engins de pêche dit "épaves".



Mission police à Caret © PNG

Détail des contrôles effectués :

- 33 contrôles d'activités professionnelles dont 1 PV
- 42 contrôles de plaisanciers dont 1 PV
- 52 contrôles de pêcheurs professionnels dont 4 PV
- 72 contrôles de pêcheurs de plaisance dont 5 PV



Îlet Caret © PNG

1.8 LABELS INTERNATIONAUX

L'année 2023 a été marquée par la préparation des dossiers de renouvellement des trois reconnaissances internationales que porte l'établissement pour le compte du territoire.

Le réexamen de la candidature à la **Liste Verte de l'UICN** a débuté en 2023 par l'auto-évaluation. Lors de sa mission en Guadeloupe, l'expert mandaté a pu visiter des sites à enjeux et rencontrer des parties prenantes de la gestion du territoire. Le dossier de l'établissement public a été défendu devant le Groupe d'experts Liste Verte national, le 14 décembre. Sa délibération publiée en janvier 2024 est favorable.

La candidature à la **Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD)** a également été préparée de février à décembre 2023. Le processus collaboratif et participatif a permis de mobiliser l'ensemble des pôles et services de l'établissement à la co-construction du bilan de la période 2018-2023 au moyen de 5 ateliers. En parallèle, les partenaires du tourisme ont été sollicités pour partager le bilan, construire de manière concertée la stratégie ainsi que les actions pour la période 2024-2027 à travers des comités techniques, ateliers et comités de pilotage.

La stratégie 2024-2027 ainsi élaborée repose sur 4 axes pour 32 actions programmées :

Axe 1 – Transformer la stratégie d'accueil et de gestion de la fréquentation (8 actions)

Axe 2 – Diffuser une culture éco-responsable, en impliquant et sensibilisant les usagers (8 actions)

Axe 3 – Privilégier le tourisme éco-responsable par un modèle économique viable et un marketing tous deux territorialisés (10 actions)

Axe 4 – Initier une gouvernance cohérente et des partenariats durables (6 actions)

Soulignons que ce processus de concertation a permis à l'établissement public de contribuer activement à l'ensemble des ateliers d'élaboration du Schéma Régional de Développement du tourisme et des Loisirs (SRDTL) organisés par la Région Guadeloupe, sur une période de 10 mois. Aussi, la CETD et le SRDTL ont bénéficié de cette dynamique croisée au point que la CETD constitue un chapitre du SRDTL. Cette association des deux dispositifs a infusé des conceptions et des pratiques de tourisme durable dans le SRDTL tout en permettant à la CETD de trouver un portage politique et partenarial fort.



Ce processus a eu pour effet induit de mettre en exergue le rôle fédérateur de l'établissement en matière de tourisme durable. En interne, il a permis de mobiliser les agents autour des valeurs du « tourisme durable » tout en donnant une autre perspective à leurs actions et tâches quotidiennes. En externe, il a permis de mobiliser de nombreux partenaires tels que le Conseil départemental, le Conseil régional, le Comité du tourisme des Îles de Guadeloupe, la Chambre de commerce et d'industrie des Îles de Guadeloupe, des communautés d'agglomération (Nord Grande-Terre, Grand Sud Caraïbe), des communes (Sainte-Rose, Baie-Mahault), des socio-professionnels (Cluster maritime, des Tours opérateurs), des associations naturalistes (TòTijòn). Tous ont été réunis pour (re)constituer le **Forum du tourisme durable**, au cours duquel le bilan des actions de la période 2018-2023 a été partagé puis complété et la stratégie 2024-2028 ainsi que les actions à programmer ont été construites.

Le ré-examen pour la désignation **Réserve de Biosphère** est à préparer pour 2024. Au préalable, un bilan de la période 2014-2023 a été réalisé en renseignant le questionnaire de ré-examen. Celui-ci a recueilli l'avis favorable de l'ensemble des instances de gouvernance en 2023. Le dialogue territorial sera mis en œuvre en 2024 et il visera à présenter le bilan et échanger sur l'action en terme de Réserve de Biosphère pour la période 2024-2034.

Le PNG a célébré les 30 ans de la Réserve de biosphère de Guadeloupe. A cette occasion, il accueillait du 29 mai au 4 juin les Rencontres annuelles des Réserves de Biosphère (RB) de France en présence du Comité français du programme de recherche intergouvernemental « Man ad Biosphere » et de 14 des 16 RB françaises, ainsi que 2 territoires candidats.

Ces rencontres ont réuni 35 participants pour des temps d'échanges sur la vie du réseau et les projets en commun.

Une partie du programme était dédié à la découverte de la réserve de biosphère avec :

- Un village sur l'engagement des jeunes avec près de 800 scolaires sur le site des Plaines de Pointe-Noire avec des ateliers de sensibilisation au développement durable proposés par une quinzaine d'intervenants.

- Une conférence sur la gestion de la réserve de biosphère et de sa gouvernance partenariale chez un bénéficiaire de la marque Esprit parc.

- Des visites de terrain, des découvertes de sites et d'activités possibles sur le territoire de la réserve de biosphère : rencontres avec des acteurs de l'agroforesterie, avec des jeunes en insertion, etc.

- Une activité éco-citoyenne avec la plantation de mangles médaille dans la forêt marécageuse de Golconde.

- Une table ronde au Conseil départemental avec les élus de la Guadeloupe : « Être élus dans une réserve de Biosphère, quelles particularités ? ».

- Un village de clôture avec rencontre des bénéficiaires de la marque Esprit Parc et des partenaires socio-économiques de la RB avec des conférences et une remise de trophée.

- Et d'autres moments conviviaux permettant de découvrir le patrimoine culturel de la Guadeloupe.





PARTIE 2
TERRITOIRE
D'EXPÉRIMENTATION

2.1 FERMETURE DE L'ÎLET CARET

Dans le Grand Cul-de-sac marin au large de Sainte-Rose, l'Îlet Caret est menacé par le changement climatique et une sur-fréquentation. Ce banc de sable de 3 000 m² subit depuis de nombreuses années une importante érosion accompagnée d'une perte de surface. Face à ces effets, l'Îlet peine à se maintenir et la végétation souffre d'un manque de résilience. En septembre 2023, Adrien Baron, maire de la Ville de Sainte-Rose, a pris un arrêté d'interdiction d'accès temporaire sur l'Îlet Caret pour déployer le Schéma d'Intervention Opérationnel, avec le soutien technique du PNG. Ce plan vise à concilier la valorisation du potentiel touristique de l'Îlet tout en préservant son patrimoine naturel par la mise en place de solutions fondées sur la nature (SFN).

Après 6 mois d'interdiction, les premiers résultats sont visibles et encourageants puisqu'ils montrent une reprise et une progression de la végétation rampante. Cette couverture végétale pionnière est essentielle pour fixer les sables et les nutriments du sol. Le suivi mené par le Parc national sur cette couverture fait également apparaître que des zones de germination sur des parties érodées de l'Îlet sont en cours de développement. Un périmètre en défens et des mesures associées tel que le voyage des graines par les oiseaux sont mis en place.

Ces résultats ont conduit à la prolongation de la fermeture de l'Îlet jusqu'au 31 décembre 2024.

Avant

Octobre 2023



Après

Janvier 2024



2.2 PLANTATION À GOLCONDE

Une des actions marquantes du début de l'année 2023, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, a été l'organisation d'ateliers de sensibilisation et de plantation dans le cadre du projet Golconde. C'est ainsi que plus de 200 élèves d'une école élémentaire des Abymes ont participé à la restauration de cette forêt marécageuse emblématique classée en coeur de Parc national.

Le 1er mai, le PNG a accompagné l'UFOLEP dans une démarche de mobilisation éco-citoyenne à l'occasion d'une randonnée. Près d'une centaine de participants a pu découvrir l'arrière pays des Abymes, mais surtout effectuer la plantation de mangles médailles contribuant par la même occasion à une action de reforestation.

Depuis 1993, la baie du Grand Cul-de-sac marin est inscrite sur la liste du Traité de RAMSAR qui recense les zones humides particulièrement riches afin de les préserver, en application de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale.

Le littoral des Abymes figure parmi les sites classés. Face à l'élévation du niveau de la mer et à l'invasion du typha, espèce exotique, deux menaces pour la forêt marécageuse de Golconde, le PNG, la ville des Abymes et l'Université des Antilles ont lancé en 2016 une opération de reforestation. L'objectif est de planter 75 000 arbustes de mangles médaille afin de reboiser 15 Ha.

Le projet comprend plusieurs phases : multiplication de plants au moyen de 2 pépinières in situ et replantation sous forme de chantier école.

Par ailleurs, le PNG accompagne la ville des Abymes dans l'élaboration d'un plan de gestion concerté du littoral, en partenariat avec le Conservatoire du littoral, avec la mise en place d'une équipe de gardes du littoral chargée de la surveillance écologique, de l'entretien et de la médiation avec les publics.



2.3 RESTAURATION DE LA FORÊT HUMIDE DE PROVIDENCE

Situé en cœur de Parc national, sur une zone la plus riche et la mieux préservée des espaces naturels de la Guadeloupe, le site de Providence a été déforesté durant les années 70 avant d'être aménagé en pépinière. Une remise en état du site s'avère nécessaire afin de lui redonner sa vocation naturelle. Le PNG fait de ce chantier un outil d'éducation à l'environnement et au développement durable puisqu'il accueille des jeunes en insertion du RSMA de la Guadeloupe et de l'Association Saint Jean Bosco, dans le cadre de journées de formation à l'éco-citoyenneté. Le mardi 28 février, 40 volontaires techniciens du RSMA de Guadeloupe ont participé à la lutte contre le *Dicranopteris pectinata*, une des espèces exotiques envahissantes (EEE).

Suivi mensuel des deux touffes de bambous (*Bambusa vulgaris*) : suite à l'élimination en décembre 2022, un protocole de suivi a été mis en place avec bâchage des souches et surélévation des cannes pour favoriser leur pourrissement sans contact avec le sol afin d'éviter leur reprise. La validation de cette méthode permet la programmation de l'éradication en 2024 des 4 autres touffes présentes sur le site.

Montage d'un dossier Fonds Vert : un dossier de financement a été présenté pour éradiquer 5 EEE présentes sur le site en 2024 : *Pinus caribaea* (Pin caraïbe), *Bambusa vulgaris* (Bambou), *Spathodea campanulata* (Tulipier du gabon), *Bellucia grossularioides* (Néflier du Mexique), et *Brassiaa actynophylla* (Arbre pieuvre)

L'accueil d'un stagiaire de Master 2 de l'ISTOM-École supérieure d'agro-développement international, a permis d'établir un protocole expérimental de multiplication des espèces sélectionnées en vue de la renaturation du site. Cette étude montre comment réaliser des expérimentations sur la multiplication d'espèces forestières dans le cadre d'un projet de restauration de forêt hygrophile. Pour cela, différentes étapes ont été mises en place, de la sélection des espèces à multiplier en passant par la récolte du matériel végétal en milieu naturel pour réaliser les expérimentations sur site. Deux méthodes de multiplication ont été testées : le bouturage et le semis indirect. L'objectif étant de voir comment les espèces sélectionnées se comportent vis-à-vis de ces méthodes mais aussi de voir si ces dernières sont viables pour une multiplication à grande échelle et comment les mettre en place.

Cette étude est également un test in-situ pour gérer de tels projets en prenant en compte les différentes contraintes et aléas. Les résultats obtenus présentent donc la viabilité des différentes techniques sur chacune des espèces choisies et montrent que la réalisation de telles expérimentations peut s'avérer complexe et biaisée par de nombreux facteurs avec des résultats peu convaincants pour le semis mais satisfaisants pour la transplantation.

Carte des peuplements monospécifiques du site de La Providence



Légende

- peuplements monospécifiques
- Bambusa_vulgaris
- Dicranopteris_pectinata
- Etilingera_elatior
- Etilingera_elatior
- Heliconia_psittacorum
- Pandanus_utilis
- Pandanus_veitchii
- Swietenia_mahagoni
- Thelypteridaceae_sp
- Tibouchina_sp
- Limites du site
- cr_troncon_cours_eau
- cr_route_secondaire
- cr_route_primaire
- apn_sites



Parc national
de la
Guadeloupe

Date de création : 04/10/2022
Carte PNG n° :



Sources:

2.4 PROJET DE GÉNIE VÉGÉTAL : PROTÉGER

PROTEGER pour "Projet de restauration des berges par le génie végétal" vise à définir des techniques de confortement des berges de rivière en utilisant une solution fondée sur la nature.

La Guadeloupe est régulièrement confrontée aux pluies voire aux tempêtes ou cyclones. Ces phénomènes produisent de fortes précipitations associées à des vents violents qui génèrent des crues de grande ampleur, favorisant les glissements de terrain et l'érosion des berges. L'actualité nous l'a tristement démontré lors du passage de la tempête Fiona, en septembre 2022.

Le génie végétal est une technique qui a pour but de stabiliser les berges de rivière en utilisant les propriétés mécaniques des plantes, tout en préservant les milieux naturels.

Le protocole de suivi des rivières conduit au constat d'une érosion de la biodiversité dans les cours d'eau. L'action menée sur les passes à poisson et les ripisylves* montre qu'elles sont particulièrement dégradées et très aménagées en Guadeloupe. De ce constat est né le projet d'aménagements alternatifs permettant à la diversité biologique de reconquérir l'aval des bassins versants.

Lancé en 2015, le projet mené avec l'INRAE et l'Université des Antilles porte sur l'identification et qualification des ripisylves avec la flore associée pour déterminer les espèces qui ont des propriétés intéressantes pour le génie végétal (reproduction aisée, résistance aux conditions du milieu, système racinaire).

**Les ripisylves sont les cordons boisés situés le long des cours d'eau et constituent des écosystèmes spécifiques à l'interface des milieux terrestres et aquatiques.*

***Les fascines sont des fagots de menus branchages maintenus étroitement serrés par des liens, qui sont employés dans les travaux de terrassement, d'hydraulique, de fortification, etc.*

****Une plante ligneuse dispose d'une partie qui a la texture du bois.*

Le premier chantier école de génie végétal en Guadeloupe a été lancé en novembre 2022 sur les rives de la rivière La Lézarde, à la ZAC de Colin à Petit-Bourg. Il a permis de mettre en pratique les techniques de confortement des berges de rivière adaptées à la Guadeloupe et de former une quinzaine de personnes provenant de différentes structures du BTP, des bureaux d'études, des maîtres d'œuvre et des services de l'État.

Un an après sa mise en œuvre, le chantier a été évalué sur plusieurs critères :

- la résistance structurelle des 8 différentes techniques testées in-situ,
- la survie et le développement des 11 espèces indigènes plantées en bouture, plants enracinés ou graines,
- ainsi que la reprise de végétation spontanée.

Les résultats ont montré une bonne résistance des structures installées notamment face à deux épisodes de crues. A noter que des traces de sédimentation apparaissent rapidement sur toutes les zones de l'ouvrage.

Ces techniques, dans leur grande majorité, ont montré un résultat prometteur avec une survie et un développement de la végétation plantée faibles quoique acceptables. Des échecs, tels que la plantation directe de boutures et la fascine** vivante de pied de berge, ont pu aussi être relevés.

Des différences de survie et croissance sont apparues entre les espèces ligneuses*** plantées, indépendamment des techniques dans lesquelles elles ont été utilisées (reprise des ficus à 20 %, des bois carré à 80 %, de l'Inga, des Icaques).

La reprise de la végétation spontanée sur l'ouvrage est marquée par une pression induite par les espèces exotiques envahissantes.



Mada Luwigia Hyssopifolia © PNG

Ce premier retour d'expérience affine nos connaissances concernant la compatibilité des espèces indigènes caribéennes avec le génie végétal et confirme la résistance d'un ouvrage face aux tempêtes tropicales. Il relève aussi l'importance du choix de la saison d'installation : en début de saison humide ou hivernage (entre juin et novembre) plutôt qu'en saison sèche ou carême (décembre à avril).

Il permet d'apprécier la dynamique de la végétation spontanée recolonisant l'ouvrage lors des premiers mois suivants son installation. Les enseignements tirés participeront à la mise en place d'une gestion adaptée de l'ouvrage mais aussi à l'orientation de la sélection de techniques et d'espèces pertinentes, ainsi qu'aux quantités de matériel végétal nécessaires aux futurs ouvrages.

En 2023, la phase 2 de ce projet a bénéficié d'un financement au titre du Fonds Vert à hauteur de **340 371,40 €** et par le PNG sur Fonds propres à hauteur de **60 445 €** pour un montant total de **400 816,40€**.





PARTIE 3
TERRITOIRE
MOBILISÉ

3.1 DÉVELOPPER LA MARQUE ESPRIT PARC NATIONAL

Pour chaque professionnel, la marque Esprit Parc national est un signe d'appartenance et pour chaque consommateur un signe de reconnaissance et l'assurance d'un achat responsable.

En 2023, la communauté des bénéficiaires de la marque en Guadeloupe s'est étoffée. Elle compte 47 entreprises pour quelques 130 produits et services.

L'appel à candidature de juillet 2023 a permis au réseau de s'élargir et d'accueillir 14 nouveaux bénéficiaires dont 18 nouveaux produits et services.

Les audits se sont déroulés du mois d'août au mois d'octobre, avec la participation active d'agents du Parc, afin de mieux connaître les entreprises, leurs produits et leurs services.

A l'issue du comité local de la marque qui s'est réuni en novembre, 11 entreprises ont signé leurs conventions de partenariat pour une durée de 5 années.

Parmi ces nouveaux adhérents, nous pouvons compter un restaurant, deux hébergements touristiques de qualité, un club de plongée, deux artisans, un agriculteur, deux agroforestiers, un club de kayak et un écomusée à ciel ouvert.

La rencontre des bénéficiaires qui s'est tenue le 6 décembre 2023 chez un nouveau bénéficiaire de la marque a été l'occasion pour les "Marqués" de se présenter et de rencontrer les membres du réseau d'entreprises et d'acteurs défendant les mêmes valeurs. Intégrer ce réseau, c'est également la possibilité de travailler chaque jour dans un territoire protégé par le statut Parc national en ayant l'opportunité d'aller plus loin dans son engagement.



Sirops de curcuma et de gingembre Karupodha © Julia Bof / PNG

Qu'est-ce que la marque ?

Inspirée par la nature, Esprit Parc national est une marque de l'Office français de la Biodiversité (OFB) et des Parcs nationaux de France. Marque déposée, elle est déployée depuis 2015 dans les territoires des 11 Parcs nationaux de France. L'attribution de la marque atteste que les produits et les services proposés aux clients s'inscrivent dans une démarche qui préserve la biodiversité et les patrimoines du territoire du Parc national de la Guadeloupe.

Découvrez le catalogue en ligne :
<https://www.calameo.com/read/00689752912c56b39a4f7>



CONTACT

guadeloupe@espritparcnational.com

<https://www.espritparcnational.com/destination-parc-national/guadeloupe>

Les 5 valeurs de la marque

1

PARTAGE

Autour des valeurs des Parcs nationaux, Esprit Parc national fait découvrir les richesses des territoires d'exception.

2

ENGAGEMENT

Esprit parc national reflète les missions des parcs nationaux et votre implication dans la vie du territoire. Pour un bénéficiaire, c'est l'assurance de proposer un produit qui a du sens et de s'engager pour la préservation de la biodiversité.

3

AUTHENTICITÉ

Esprit parc national préserve et valorise les traditions et les savoir-faire locaux. La marque valorise des produits, des services et des modes de production authentiques et proches de la nature.

4

VITALITÉ

Esprit parc national illustre l'état d'esprit positif des femmes et des hommes qui vivent, produisent ou accueillent les visiteurs dans les parcs nationaux.

5

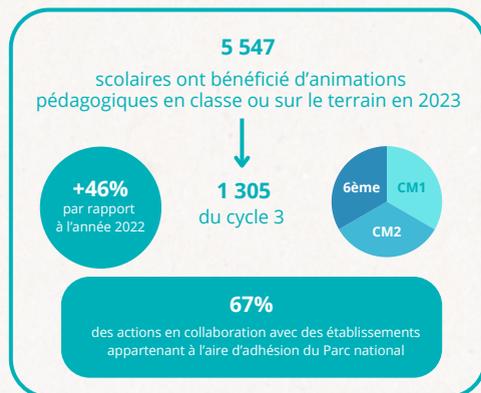
RESPECT

Esprit parc national est en adéquation avec le respect de la nature exceptionnelle des parcs nationaux, du patrimoine culturel, des acteurs locaux et des populations qui font vivre ces territoires.

3.2 ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

Depuis sa création en 1989, le Parc national de la Guadeloupe a fait de l'éducation à l'environnement et au développement durable un axe majeur de son action. A ce titre, il participe à des programmes de formation, d'accueil, d'animations et de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public. Les agents du Parc œuvrent ainsi au quotidien pour la préservation et la valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysager de la Guadeloupe. Le Parc poursuit son rôle d'animateur du réseau EEDD local, régulièrement sollicité par de nombreux acteurs : Office de l'eau, Agence régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe, Office français de la Biodiversité, ACP environnement, Amicale des Solidarités et du Développement durable du Nord Basse-Terre, IUT de Saint-Claude, Pôle relais zones humides tropicales, Lycée agricole Alexandre Buffon, Institut médico-éducatif Les Gommiers, etc.

PUBLIC SCOLAIRE



Ces actions portent sur 5 thématiques majeures :

- Biodiversité terrestre et marine
- Volcanisme
- Réserve de Biosphère
- Les missions du Parc
- La valorisation du patrimoine culturel.

Les thématiques les plus souvent demandées concernent les mangroves, la biodiversité des cours d'eau ainsi que l'avifaune.

En 2023, les actions menées en collaboration avec l'Académie de Guadeloupe ont été renforcées avec :

- l'accueil des stages découverte au profit des élèves de 3ème : de janvier à avril, le PNG accueille jusqu'à 4 élèves par semaine pour découvrir, au contact des agents, les métiers et les missions du PNG en alternant des présentations théoriques et des visites de terrain. En 2023, 15 stagiaires venus de tout le département ont bénéficié de ce dispositif.

- l'organisation du Forum éducation à l'environnement et au développement durable sur le site du Fort Delgrès les 27 et 28 avril 2023 : 1 980 élèves de l'Académie ont été sensibilisés à la préservation de la biodiversité et du patrimoine paysager notamment par le biais des visites virtuelles. Simultanément, 4 classes de 6ème et de 5ème ont visité le siège du PNG, un bâtiment dont l'architecture s'inscrit dans une démarche de haute qualité environnementale.

- les forums des métiers organisés par les établissements scolaires tels que le collège Saint-John Perse, la ville de Bouillante et le lycée des métiers du tourisme et de l'hôtellerie du Gosier, afin de présenter l'établissement, son territoire et ses missions, mais également de susciter des vocations.

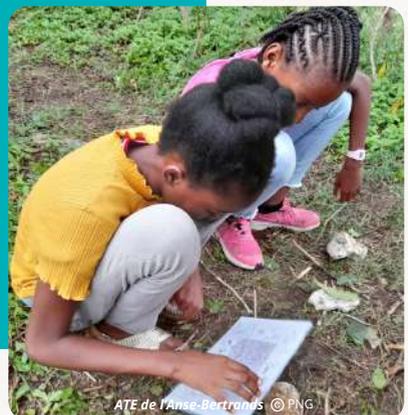
- les journées de sensibilisation à destination des collégiens et lycéens, action de sensibilisation sur la thématique des espèces exotiques envahissantes sur le site de Pointe Allègre à Nogent Sainte-Rose, un des espaces naturels sensibles gérés par le Département.

- Le village des sciences organisé sur le campus de Fouillole pour sensibiliser le public scolaire aux impacts de certaines pratiques sportives sur la biodiversité, à travers des activités ludiques.

En 2023, la somme de **10 548.90 €** a été attribuée sous la forme de subventions et d'interventions lors de projets pédagogiques au bénéfice de plus de 1 000 élèves. Ces interventions sont cadrées par des conventions avec les établissements.

Au titre du partenariat avec l'ARB-IG, le PNG s'est inscrit dans la démarche d'accompagnement des Aires éducatives marines et terrestres. L'objectif est de favoriser la création et l'animation de ces dispositifs inscrits sur la feuille de route des Parcs nationaux. L'établissement a participé à la mise en œuvre de modules de formation à destination des enseignants et associations souhaitant devenir porteurs de projets d'aires éducatives. Cette action, fruit d'un partenariat entre l'OFB, l'ARB-IG, le Rectorat et le PNG, a permis de sensibiliser pas moins de soixante acteurs du territoire (associations et enseignants), sur les zones de Petit-Bourg, Saint-François et Saint-Martin sur l'intérêt d'un plan de gestion d'un espace naturel et les écueils à éviter.

Outre l'appui technique, le PNG accompagne les aires éducatives au moyen d'une subvention dans le cadre de la première session de son appel à projet Laliwondaj. Ainsi, l'école José Moustache de l'Anse-Bertrand a obtenu une subvention de **2 700€** pour son projet d'ATE autour des mares.



LE PROGRAMME D'ANIMATIONS NATURE & CULTURE EN DÉCOUVERTE

En 2023, les activités liées au programme d'animations annuel ont concerné près de 8 000 personnes.

Pour cette 17e édition marquée par le 30e anniversaire de la Réserve de Biosphère de Guadeloupe, le PNG innove en renforçant sa collaboration avec les communes adhérentes à sa charte de territoire. La volonté de l'établissement est de faire de l'éducation à l'environnement et au développement durable, un axe fort de son plan d'actions sur son territoire.

« Le Parc en Lyannaj pou nati é kilti » est la thématique choisie avec pour objectif de consolider cet ancrage au sein des communes adhérentes à la Charte, leur laissant la part belle pour mettre en lumière les savoir-faire, les acteurs, les projets, les sites remarquables de leur territoire. Pour la 1e fois, un « village » itinérant était proposé comme lieu d'échanges entre les habitants, les visiteurs, des élus, les services de la collectivité, les acteurs de l'environnement et de la culture et les acteurs économiques. Ce village offre aussi l'opportunité à l'établissement de présenter ses actions phares : les visites virtuelles, les Atlas de la biodiversité, etc. Comme chaque année, les bénéficiaires de la marque Esprit Parc ont également été mis à l'honneur, afin d'offrir au public la possibilité de découvrir leur engagement en faveur du respect de l'environnement.



Pour la deuxième année consécutive, 7 ateliers de généalogie « Anchoukaj » ont été organisés en partenariat avec le Comité Marche 98 à Lamentin, Trois-Rivières, Sainte-Rose, Deshaies, Petit-Canal, Pointe-Noire, Bouillante. Ces ateliers permettent au public de rencontrer des « experts » pour s'initier à la généalogie.

L'ÉDITION 2023 EN CHIFFRES :



AUTRES ACTIVITÉS EEDD

En mai 2023, dans le cadre de son partenariat avec le RSMA de la Guadeloupe, le PNG a participé à une journée portes ouvertes pour animer des ateliers de sensibilisation à l'environnement tout en permettant aux visiteurs d'échanger sur le métier de garde moniteur/inspecteur de l'environnement.



Atelier EEDD avec le RSMA © PNG

Le Parc a accompagné les associations Oikos et Bibli'o'Large, dans la réalisation d'une randonnée « éducative » à la découverte d'un sentier du Nord Grande-Terre. La volonté des acteurs est d'associer l'activité physique à la découverte des patrimoines naturel et historique en faisant la part belle à la littérature.



Parc accompagne les associations Oikos et Bibli'o'Large © PNG

En juin 2023, à la demande de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), 80 jeunes en Service national universel ont été sensibilisés à la biodiversité de la Guadeloupe durant 2 journées d'animation. Diverses thématiques ont été abordées : lutte contre les espèces exotiques envahissantes, protection des zones humides, gestion de la ressource (crabes) ainsi que l'importance de la préservation des coraux.



Sensibilisation des jeunes du SNU © PNG

3.3 UNE NOUVELLE MUSÉOGRAPHIE POUR LA MAISON DE LA FORÊT

En 2023, la Maison de la forêt a connu une transformation significative avec le lancement des travaux de rénovation de sa muséographie. Cet ambitieux projet a abouti à la création d'une exposition plus moderne, mettant en avant des éléments adaptés à tous les âges et intégrant des dispositifs numériques pour approfondir la connaissance.

Les travaux ont été réalisés grâce à la mobilisation de nombreux corps de métiers et de l'ensemble des services du parc. Cette collaboration a été essentielle tant pour la gestion et l'organisation que pour l'expertise et la création des contenus scientifiques.

La nouvelle muséographie est conçue pour offrir une expérience immersive et éducative aux visiteurs. Les éléments ont été pensés de manière à captiver un public diversifié, des plus jeunes aux plus âgés, y compris les publics empêchés.

Les scolaires sont au cœur du dispositif : l'objectif est que chaque élève du Cycle 3 visite au moins une fois dans sa scolarité ce nouveau lieu.

Des dispositifs numériques interactifs ont été intégrés pour permettre aux visiteurs de s'immerger dans la richesse de la forêt, en explorant ses secrets et en comprenant l'importance de la préservation de cet écosystème unique.

L'inauguration de cette exposition permanente s'est tenue le 14 juin 2023 en présence de Bérandère Couillard, alors secrétaire d'État chargée de l'Écologie auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Désormais, la Maison de la Forêt se positionne comme un lieu incontournable, offrant aux visiteurs une expérience enrichissante et divertissante. Cette initiative marque également un engagement durable en faveur de la sensibilisation à la préservation des écosystèmes forestiers, enjeu crucial pour les générations futures.



Muséographie Maison de la Forêt © Canelle Sola / PNG

3.4 ANIMATION ET ÉVALUATION DE LA CHARTE

A ce jour, 20 communes sur 21 ont adhéré à la charte de territoire du PNG. Une première génération de conventions d'application a été conçue, signée et mise en œuvre entre 2016 et 2019, avec des avenants de prolongation jusqu'en 2021. Une seconde génération de conventions d'application valable jusqu'au 1er juillet 2023 a été mise en œuvre. Cette période a été jugée extrêmement courte compte tenu du contexte sanitaire. Le Conseil d'administration, au cours de sa séance du 14 mars 2023, a pris une délibération prolongeant la durée des conventions d'application de la charte.

Dans le même temps, le Parc s'engage à effectuer un travail de prospection avec les communes dans le cadre de la présentation de dossiers de financement Fonds Vert ; La délibération prévoit d'ajouter une fiche-action générique pour chacune des communes portant sur la thématique culture. Il s'agit d'une action qui mettra en valeur un élément du patrimoine et de la culture de chaque commune en lien avec notre patrimoine naturel.

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'APPLICATION AVEC LA VILLE DE CAPESTERRE-BELLE-EAU

Du fait du classement des chutes du Carbet dès la création du Parc national en 1989, Capesterre Belle-Eau fait partie des communes « historiques » du PNG. Sur les 17.300 ha du cœur forestier, 20 % sont situés sur le territoire de la commune. Pourtant, la 1^{ère} convention d'application de la charte a été signée par la commune le 22 mai 2023. Cette convention qui couvre une période de 3 ans jusqu'en juillet 2026, se décline en 6 actions génériques et 5 actions spécifiques parmi lesquelles la valorisation du potentiel éco-touristique de la zone l'Habituée - Carbet.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'APPLICATION AVEC LA VILLE DE DE BOUILLANTE LE 29 JUIN 2023

La ville de Bouillante compte sur son territoire les Îlets Pigeon, zone classée en cœur de Parc national de la Guadeloupe depuis 2009. Ce statut a permis au PNG d'en devenir le gestionnaire et ainsi d'appliquer une réglementation visant à mieux préserver et valoriser la biodiversité du site.

Le PNG a répondu à l'appel à projets sur la "Résilience des récifs Coralliens et des Écosystèmes Associés" (ReCorEA). Ce projet s'inscrit dans une démarche de gestion de la forte fréquentation s'exerçant dans le cœur de parc des îlets Pigeon, site au patrimoine naturel remarquable. L'orientation principale est donc de limiter, voire supprimer, de façon pérenne les pressions dues à ces activités impactant la conservation des enjeux écologiques du milieu. Compte-tenu du contexte, la vocation du projet est de construire une vision partagée entre la commune, les prestataires touristiques, les usagers et le PNG pour parvenir à des mesures de gestion efficaces et une réglementation spécifique des activités. Elle repose sur l'intégration des différentes parties prenantes dans une démarche de concertation pour favoriser l'appropriation des enjeux et des objectifs par l'ensemble des acteurs.



Signature Capesterre-Belle-Eau ©Lynda Obydd/ PNG

La mise en œuvre de la Charte de territoire se poursuit avec les collectivités locales. Les principales actions réalisées en 2023 par commune sont les suivantes :

Les Abymes

Réhabilitation de la forêt marécageuse (Plantations à Golconde + pépinière de Belle-Plaine)
Rénovation du sentier découverte et des carbeta de la maison de la mangrove
Participation au village du carnaval lors de la grande parade des Abymes

Anse-Bertrand

5e édition de la Fête des pois et plus largement la dynamique territoriale agricole autour des pois (partenariat LEGTA, CDA, AP2A etc.)

Baie-Mahault

BioMahault (acculturation des élus au dérèglement climatique)
Accompagnement de la commune pour sa candidature à l'appel à projets ABC de l'OFB (lauréate) et au label TEN

Baillif

Valorisation du patrimoine historique et culturel par un événement sportif (Foulées de Baillif)

Basse-Terre

Préservation des masses d'eau par la gestion des déchets

Capesterre Belle-Eau

Projet L'Habitée-Carbet

Lamentin

Valorisation du patrimoine industriel de l'Usine Grosse Montagne

Deshaies

Filets récupérateurs de macro-déchets
Dossier « sentier vue sur mer » ABC
Projet de restauration écologique du site de Fond Hélot

Gourbeyre

ABC
Fête de la mer et des littoraux

Port-Louis

Amélioration du cadre de vie par la réalisation de chantiers d'embellissement des espaces publics
Mise en place d'un jardin et d'une banque de graines à la Médiathèque

Goyave

Réalisation d'inventaires complémentaires et d'animations dans le cadre de l'ABC

Morne-à-l'Eau

Réalisation de l'ABC et publication d'une BD
Animation d'ateliers pédagogiques sur le rôle et la réglementation autour de la ressource crabe.
Participation à la fête du crabe organisée par l'association APRODECARM

Bouillante

Forum des métiers en Côte-sous-le-vent
Concertation avec les acteurs autour de la gestion des Îlets Pigeon

Vieux-Habitants

ABC
Etude des toponymes

Petit-Bourg

Chantier école sur le génie végétal en milieu tropical

Sainte-Rose

Plan de lutte contre les EEE à Nogent
Schéma d'intervention opérationnel sur l'Îlet Caret

Pointe-Noire

Valorisation du littoral par l'aménagement d'un sentier

Vieux-Fort

Valorisation du littoral par l'installation de carbeta

Trois-Rivières

Accompagnement de la commune candidate à l'Appel à projets ABC de l'OFB (lauréate)
Etude des toponymes



Une convention de partenariat pluriannuel pour la mise en œuvre de la Charte a été signée entre l'établissement public et la communauté d'agglomération **Cap Excellence** autour d'une action spécifique : le reboisement du territoire communautaire. A cette convention, sont liées 7 fiches-actions génériques dont la mise en œuvre s'étalera jusqu'au 1er juillet 2027.

Une convention de partenariat a été signée avec la société **CITEO** dans l'objectif de trouver des solutions techniques aux dépôts de déchets d'emballage. Cette convention a abouti à l'établissement d'une cartographie des dépôts sauvages et à la mise en place d'actions de sensibilisation du public à récupérer leurs déchets, en particulier sur les sites du Parc. Une prochaine étape consistera à caractériser ces déchets, afin de déterminer comment les traiter avec l'appui des communes, notamment de leur Police municipale et de leur service Environnement.

L'évaluation finale de la Charte de territoire dans sa version de 2014 sera à remettre au Ministère de tutelle au plus tard le 20 janvier 2026. Aussi, cet exercice doit-il être réalisé et présenté au dernier Conseil d'administration de l'établissement de 2025. Il s'agit en somme de retracer l'évolution de l'action du PNG de 2014 à aujourd'hui et de mesurer son ancrage territorial.

En 2023, un nouveau souffle a été donné à la mission d'évaluation de la Charte avec l'arrivée d'une chargée de mission. Outre la prise en main et l'appropriation du sujet dans toutes ses dimensions (techniques, organisationnelles), une nouvelle méthodologie a été élaborée, validée et sa déclinaison opérationnelle est entamée. Cette nouvelle méthodologie s'appuie sur une démarche participative des équipes et cadres de l'établissement ainsi que sur la consultation des parties-prenantes extérieures à l'établissement via des études externalisées.

Pour ce faire, l'instance de suivi et d'évaluation a été redynamisée et complétée d'une personnalité qualifiée par son expertise en matière de biodiversité, de tourisme et d'enseignement supérieur. Les équipes internes à l'établissement ont été mobilisées et ont produit les questions évaluatives, les critères et les indicateurs de réussite relatifs à ces questions. Dans le même temps, les marchés nécessaires à la commande des études externalisées (portant sur la perception du PNG par la population et la perception de son action par les élus) ont été préparés.

3.5 LES ATLAS DE BIODIVERSITÉ (ABC)

Les travaux d'élaboration des cinq ABC portés par l'établissement public et les communes concernées se sont poursuivis en 2023.

L'**ACB de Morne-à-l'Eau** a été finalisé et présenté au Conseil d'administration (séance du 28 novembre 2023). La bande dessinée qui capitalise le processus d'élaboration sera publiée en 2024.

L'élaboration de l'**ACB de Goyave** a donné lieu à diverses animations pour différents publics (scolaires, élus, associations et forces vives). Une cinquantaine d'élèves de Cycle 3 de la ville ont travaillé en atelier sur la thématique de la faune des rivières. Ces animations valorisent les inventaires complémentaires réalisés en 2022. Le document final sera publié en 2024.

Des inventaires complémentaires et des animations ont été réalisés dans le cadre de l'**ACB de Vieux-Habitants** (abeilles et lucioles à Cousinière, diatomées, macrofaune d'eau douce et EEE à Beaugendre). Le PNG a accompagné quatre enseignants de la commune pour valoriser les connaissances sur les insectes par la mise à disposition de kits d'observation et une formation pour conduire ces animations en autonomie. Une fiche de restitution de l'animation a été produite. Ainsi, 3 classes de CM2 (75 élèves) ont pu s'initier à l'observation des insectes.

La synthèse bibliographique de l'**ACB de Goubeyre** a été rédigée, présentée puis validée en Comité de pilotage. Par la suite, les zones à enjeux ont été identifiées (Valkanaërs et Palmiste) ainsi que les groupes taxonomiques qui feront l'objet d'inventaires complémentaires (Phasmes à Valkanaërs et espèces végétales forestières en haie mixtes + escargots).

La ville de Goubeyre également a pu bénéficier d'ateliers pédagogiques sur la zone humide de Valkanaërs au profit de 73 élèves de CE1 et CE2 qui ont pu être sensibilisés à la biodiversité remarquable de leur commune en novembre 2023.

La synthèse bibliographique de l'**ACB de Deshaies** a été présentée et validée en Comité de pilotage, les zones à enjeux ont été sélectionnées : Cafetière / Ziotte / Rifflet / Vermillet ainsi que le quartier Ferry.

3 classes de cycles 3 de Deshaies ont participé à une première session d'animations autour du cycle de l'eau en classe, animée par notre partenaire le PRZHT.

Les communes de Trois-Rivières et de Baie-Mahault ont bénéficié de l'accompagnement de l'établissement pour répondre à l'Appel à projets lancé par l'OFB. Elles ont toutes les deux été lauréates.

L'établissement public a participé à la concertation organisée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de Perrin / Abymes. Les élément produits dans le cadre de l'ACB de Morne-à-l'Eau ont été partagés en faveur d'un « diagnostic » sur les impacts d'un projet mal conçu du point de vue des services écosystémiques (zone humide ouverte (rural) / fermée (forestier)).



Animation scolaire ABC de Goyave © PNG

3.6 L'APPEL À PROJET LALIWONDAJ

L'appel à projet Laliwondaj concerne l'ensemble des communes qui ont adhéré à la charte de territoire. Certains projets ont vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire, d'autres au contraire vont cibler des sites spécifiques, d'autres enfin soulignent les interactions entre les milieux et les solidarités qui en découlent (écologiques, économiques, sociales, etc.)

Cet appel à projets se décline en deux catégories : les projets récurrents et les projets ponctuels.

En ce qui concerne les projets ponctuels, une innovation a été apportée en 2023 : le premier Comité d'attribution est prioritairement réservé aux actions à caractère pédagogique et aux publics associés (les établissements scolaires et les établissements de formation supérieure, les associations d'insertion des jeunes adultes dont le projet porte sur la préservation de l'environnement avec un lien Homme/Nature, les aires éducatives (ATE, AME), les collectivités et associations qui proposent des actions s'inscrivant dans les objectifs de la stratégie des Réserves de la Biosphère.

Au total, sur 30 projets instruits, 22 projets ont été retenus et financés pour une enveloppe total de **71.195,00 €**. Trois comités d'attribution ont été programmés selon un calendrier standard (mars, juin, septembre).

Trois projets récurrents ont été programmés en 2023 pour un montant total de **26 000,00 €**. Il s'agit de Nwel Kakado (Vieux-Habitants), Journée des oiseaux endémiques et des oiseaux migrateurs, le tour de la Guadeloupe à la voile traditionnelle.



Pic de Guadeloupe © Guy Van Laere





PARTIE 4
TERRITOIRE
RÉSILIENT

4.1 ENTRETIEN DES SITES : LES ÎLETS PIGEON

Au large de la plage de Malendure, les Îlets Pigeon classés en cœur de Parc national attirent de nombreux visiteurs (50 à 60 000 plongeurs par an) venus du monde entier ! Cette fréquentation en fait l'un des premiers sites de plongée de France. Sa grande beauté et sa richesse naturelle considérable autant sur la terre ferme que dans ses fonds marins lui valent une notoriété mondiale.

Le PNG, gestionnaire des îlets, veille à l'entretien des sentiers afin de sécuriser les usagers et faciliter l'accès au site des agents pour les missions de suivi.

Depuis 2022, 25 pièges « E2 goodnature » (piège mécanique anti-rats avec compteur) ont été installés sur les îlets Pigeon afin de lutter contre les rongeurs plus précisément le rat noir (*rattus rattus*).

En 2023, une équipe composée d'agents chargés de l'entretien des espaces naturels et des gardes moniteurs du pôle marin a effectué l'entretien des sentiers du grand îlet afin de faciliter une circulation sécurisée et respectueuse de la biodiversité des visiteurs.

A cette occasion, les agents ont installés des panneaux de signalisation « territoire protégé » pour sensibiliser et informer les visiteurs sur la bonne conduite à tenir en cœur de Parc national. Trouver un équilibre entre fréquentation touristique et préservation de ces îlets représente un enjeu majeur pour le Parc national de la Guadeloupe.

Avant



Entretien des sentiers des îlets Pigeon © PNG

Après



Entretien des sentiers des îlets Pigeon © PNG



RANDO
GUADELOUPE

Statistiques d'audience du site [RandoGuadeloupe.gp](https://www.randoguadeloupe.gp) :

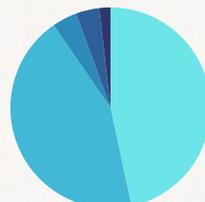
- 66.700 utilisateurs sur le site en 2023
- Top 5 des pays de consultation du site internet en 2023

En 2023, un nouvel outil de réservation a été développé en inter-parcs, à partir de la plateforme Géotrek.

Cet outil a été mis en service en juillet 2023, à l'occasion du programme d'animations Nature & culture en découverte, afin d'améliorer les modalités d'information et d'inscription du public.

L'application fêtera les 10 ans de sa mise en service en juin 2024.

Répartition de l'audience par zone géographique



4.2. ENTRETIEN DES SITES : LES AIRES DE PIQUE-NIQUE

Entretien des limites de cœur de Parc national

La vérification du marquage des limites du Parc et l'accompagnement des prestataires pour assurer l'entretien des layons ont mobilisé 267h45 des gardes-moniteurs lors de 22 sorties dédiées. Cette mission est nécessaire afin d'assurer une bonne identification des 37,375 km de limites du PNG traités en 2023. Une partie de cet entretien est effectué en collaboration avec l'entreprise TPRB lauréate du marché à bons de commande. Le coût de cette externalisation pour 2023 était de **24 069,85 €**.

Entretien des infrastructures

Le PNG se charge de l'entretien de 26 traces inscrites au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR) qui représentent 49,6 km de sentiers. Cet entretien mobilise 7 emplois Équivalents temps plein (ETP) d'agents chargés d'entretien des espaces naturels.

A cela s'ajoute l'entretien des 6 aires de pique-nique du PNG : 4 sur la Traversée (Cascade aux Écrevisses, Corossol, Bras David et Petit Bras David), 1 à Beausoleil et 1 à Carbet. De même, les ouvriers nettoient le bassin des Bains Jaunes 1 fois par semaine (vidange, nettoyage haute pression, remplissage et nettoyage des abords du site). Enfin, ils sont chargés du traitement des signalements reçus via l'application interne « ODK-signalements ». Toutes ces missions ont mobilisé 370,5 ETP pour un coût de **91 143 €**.

Hormis le renouvellement périodique des aménagements en cœur de parc national (platelage, échelle de meunier, etc.), l'entretien externalisé s'est porté pour deux actions majeures : la sécurisation du belvédère d'accueil aux chutes du Carbet et la mise en conformité de l'accès PMR de l'aire de pique-nique de Corossol pour un coût total de **252 924,39 €**.

Des travaux d'aménagements ont pu être financés par le PNG grâce à des accords cadres, ainsi **186 513,40 €** ont permis l'entretien courant des sentiers (platelages, échelles de meunier, sécurisation par cordage, cheminement accès PMR, etc.).

Dans l'attente du plan pluriannuel de maintenance des sentiers, traces et chemins de randonnées, une convention a été signée avec le Conseil départemental pour l'entretien et la réalisation d'aménagements courants porte sur 26 traces ou tronçons sis en cœur terrestre du Parc national, dont 12 inscrites au topo-guide « La Guadeloupe et ses îles... à pied. » pour un montant de **44 900 €** en 2023. Les travaux incluent, de façon non exhaustive, les tâches suivantes : fauchage, débroussaillage et élagage des sentiers, entretien du balisage et signalétique, entretien par curage manuel des fossés et voies d'eau, réfection ponctuelle de tronçons de traces, platelages, remplacement ponctuel de marches, réalisation de contournements en cas de fortes dégradations ponctuelles du sentier. Les travaux portent également sur l'entretien des refuges où des opérations de nettoyage et menues réparations seront réalisées.

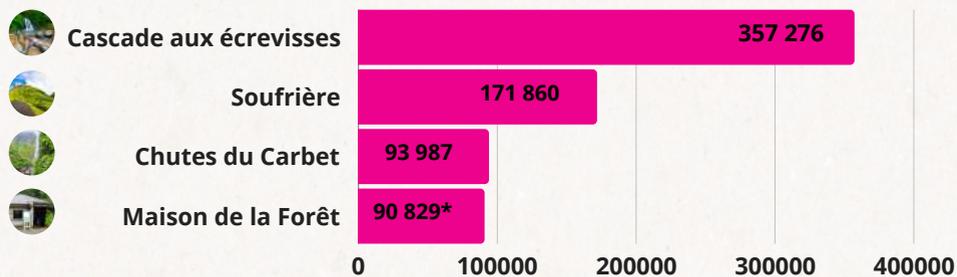
De plus, suite au passage de la tempête Fiona en 2022, une subvention exceptionnelle de **77 538 €** a également été allouée en 2023 pour la réhabilitation des sentiers du tour du Grand Etang et de Galion.



Entretien des sentiers. © PNG

4.3 : FRÉQUENTATION DES SITES

Fréquentation des sites emblématiques de **Janvier à Décembre 2023**



*Fermeture de la MDF de mi-février à mi-août - Pas de comptage du 07 juin au 06 juillet



4.4 POSE DE FILETS À DESHAIES

Le PNG et la commune de Deshaies collaborent pour élaborer le Plan de restauration écologique du secteur de Ferry qui détermine les actions à entreprendre pour la réhabilitation écologique de la rivière et de la mangrove ainsi que la protection des fonds marins périphériques. Un plan de lutte a été élaboré contre la dérive des macro-déchets (plastiques, aluminium, verre, etc.) drainés par le réseau pluvial et les fossés. Ils se répandent de façon préjudiciable dans l'environnement, notamment en mer en sortie des canalisations et des avaloirs.

Un dispositif expérimental de récupération des déchets a donc été disposé en exutoire de la rivière. Ce dispositif a répondu aux attentes de collecte et a montré ses capacités de charge face aux aléas climatiques.

L'exploitation du dispositif se réalise en partenariat avec la collectivité, la Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre et CITEO. La relève des déchets se fait sur un rythme trimestriel. Les déchets papiers et d'emballages ménagers sont triés et caractérisés en vue d'opérations de réemploi, de réduction et de recyclage.



4.5 RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA POINTE ALLÈGRE À NOGENT

Le PNG, le Conseil départemental et la ville de Sainte-Rose ont donné en février 2023 le coup d'envoi de l'opération coup de poing pour la restauration écologique de la Pointe Allègre à Nogent. Ce projet a été présenté à Mme Bérangère Couillard, alors secrétaire d'État chargée de l'écologie le 14 juin, à l'occasion de sa visite en Guadeloupe.

La Pointe Allègre Nogent est un site classé d'intérêt écologique et patrimonial pour sa faune aquatique et ses oiseaux d'eau. Pourtant, il est fortement impacté par la présence d'espèces invasives telles que la jacinthe d'eau, la laitue l'eau et le typha domingensis.

Leur éradication est nécessaire afin d'améliorer l'état écologique du cours d'eau. La qualité de l'eau a été classée médiocre par le dernier Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), outil de planification visant à assurer la gestion de la ressource et des écosystèmes aquatiques à l'échelle des grands bassins hydrographiques.

Ce vaste plan de restauration inscrit dans la convention d'application de la charte signée par le PNG et la ville de Sainte-Rose pour un montant de 278 841 € vise à rétablir les fonctionnalités écologiques de cette zone humide : refuge et nourrissage pour les oiseaux d'eau et migrateurs, développement de la faune aquatique, etc.

Le passage de la tempête Fiona dans la nuit du 16 au 17 septembre 2022 a eu des effets bénéfiques sur l'évacuation des EEE en mer : le recouvrement en EEE de la zone est passé de 5780m² à 500m². Mais un retour rapide des EEE a été constaté dès décembre 2022 avec un superficie couverte de 1 000m². C'est dans ce contexte que les travaux ont été lancés en février 2023.



Pointe Allègre © Annelise Sola / PNG

Ce projet a été construit en collaboration avec les associations locales qui sont membres du comité de pilotage au côté du PNG, de la ville de Sainte-Rose, de l'Office de l'eau et du Conservatoire du littoral : Amicale des Solidarités et du Développement durable Nord Basse-Terre (ASDNBT), Tòtjòn, Maogani-la, Domaine de Nogent.

Ces associations ont été invitées à participer aux opérations d'enlèvements pour se former aux techniques de lutte contre les EEE. Elles prendront également le relais sur le suivi des travaux, le volet réhabilitation écologique et les campagnes de sensibilisation et d'animation autour du projet.

Les travaux de restauration du site de Pointe Allègre Nogent se déroulent en plusieurs phases. La phase 1 portait sur l'extraction des jacinthes et laitues d'eau durant une semaine, suivie en avril par la coupe des typhas. Les plantes extraites ont été stockées dans des bennes afin d'éviter leur dissémination dans le milieu, puis transférées en déchetterie après séchage.



Ce projet est une première sur le territoire, il sera garant d'un retour d'expérience fort puisqu'il est conçu pour être reproductible notamment sur le site de l'étang de Vieux-fort dans la même commune où un projet d'aire terrestre éducative est porté par l'association ASDNBT.

Le projet est financé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire via le projet « Opération coup de poing » et par l'Office de l'Eau Guadeloupe. Il a aussi bénéficié d'un financement de l'État dans le cadre du Fonds Vert.

Budget du projet :

- Coût estimé à environ **278 841 €**
 - Fonds mobilisés :
 - MTE « opération coup de poing » : **100 000 €**
 - Office de l'Eau « plan pluriannuel d'intervention » : **100 000 €**
 - PNG « plan de relance EEE » : **30 000 €**
 - PNG autofinancement : **37 984 €**
 - Ville de Sainte-Rose auto-financement : **6 451 €**

4.6 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

AGRICULTURE ET LES FILIÈRES AGRICOLES

L'établissement public poursuit son investissement pour participer activement à la construction d'un territoire résilient. Cela passe par des systèmes alimentaires moins vulnérables. Aussi l'accompagnement des publics qui pratiquent l'agriculture (de manière professionnelle ou pour le loisir) s'incarne au travers des dynamiques suivantes. Nos techniciens de développement local ont notamment accompagné 4 porteurs de projet dans le cadre de l'agroforesterie, 3 au niveau de la Gravelière (site en coeur de Parc national) et 1 en aire d'adhésion à Capesterre-Belle-Eau.

La 5ème édition de la Journée des Pois s'est tenue le 26 février 2023. Cette action forte illustre l'engagement de l'établissement dans le développement du territoire. Près de 3 000 visiteurs ont été sensibilisés à la notion d'autonomie alimentaire.

La famille des pois constitue un sujet d'importance pour le territoire pour sa capacité à produire des protéines à moindre coût environnemental. Outre la journée des pois, l'établissement public est au cœur de l'initiation et de l'animation d'un collectif territorialisé de travail qui intègre plusieurs institutions.

En matière de production, il prend une part active dans le groupe de travail «Pwa péyi» aux côtés de la Chambre d'agriculture et du Lycée agricole de Convenance avec pour premier objectif d'établir des fiches technico-économiques par espèce et variété.



Journée des Pois © PNG

Dans le cadre du dispositif BiodivExpé co-financé par l'OFB, des bio-insecticides (fermentation à base de plantes locales) ainsi que des dispositifs de vermiculture sont produits et testés.

En vue de la structuration de la filière, un chef de projet (ingénieur agronome) doit être recruté en 2024 par la ville d'Anse-Bertrand avec le soutien du PNG, de l'OFB et du lycée agricole.

Compte-tenu de l'enjeu que représente la disponibilité en terre à recevoir des cultures et du rôle de la forêt dans la résilience écologique du territoire, l'établissement public contribue à un collectif de recherche et développement sur le sujet de la culture en sous-bois. Depuis 2023, l'établissement s'est engagé dans le projet TiRacoon porté par l'INRAE Antilles-Guyane et le Syndicat des producteurs de vanille de la Guadeloupe (SYAPROVAG). Il est co-financé par le FEADER sur la mesure 16-1 dédiée à la mise en place et au fonctionnement des groupes opérationnels du partenariat européen pour l'innovation. L'objectif du projet est d'être en capacité de proposer des prototypes de systèmes de production en sous-bois qui soient viables pour le paysan et sans entamer l'identité écologique de la forêt. Une chargée de mission a été recrutée par le chef de file pour toute la durée du projet.

L'établissement public co-encadrera un stage sur les approches culturelles et socio-anthropologiques relatives aux espaces et pratiques en sous-bois.

L'inscription dans le territoire de ces pratiques et systèmes de production (pois, jardins partagés, culture en sous-bois), tant du point de vue de la résilience alimentaire que du fonctionnement écologique du territoire nécessite des approches à plusieurs échelles qui embarquent des parties-prenantes au-delà des filières et secteurs agricoles. Parmi celles-ci, les élus et techniciens de collectivités, des associations naturalistes, des propriétaires fonciers entre autres. Afin d'expérimenter ces approches innovantes en matière d'organisation territoriale, le PNG participe au projet collectif, porté par le Comité français du programme intergouvernemental « Man and Biosphere », déposé auprès du fond européen Life. En 2023, les contributions du PNG - Réserve de Biosphère de l'Archipel de Guadeloupe au dossier de candidature du Life Biospher'Adapt ont été produites pour un dépôt de la candidature en septembre 2023. Les arbitrages seront connus en 2024.



TRADITOUR 2023

Depuis 2022, le Traditour est inscrit dans les projets récurrents du PNG. Cette course de voile traditionnelle bénéficiera donc jusqu'en 2024 d'une subvention de 10 000€, au titre de l'appel à projets Laliwondaj.

En 2023, ce partenariat s'est aussi matérialisé par un accompagnement technique du PNG en faveur de l'A.NA.SA, structure chargée de l'organisation de l'évènement. Ce travail commun a permis de mettre l'accent sur l'éco-responsabilité de la manifestation au travers de plusieurs actions :

- L'opération « zéro déchets en mer », caractérisée notamment par la dotation des équipages en sacs d'hydratation. L'objectif était à la fois d'empêcher l'apport de bouteilles d'eau dans les canots, mais également de garantir un recyclage complet en récupérant les bouteilles directement à terre et en les acheminant vers les filières de recyclage adaptées ;

- La participation gratuite d'associations de protection de l'environnement au « tradivillage » lors de chaque arrivée d'étape a permis de sensibiliser 227 personnes ;

Ce travail s'inscrit dans une démarche multi-partenaire avec l'ARB-IG, le Plan national d'actions (PNA) en faveur des tortues marines, espèces menacées et les associations bénévoles.

A l'issue de cette saison de compétition, le PNG siège à la Commission Environnement de la Classe des canots saintois de voile traditionnelle.



ACTEURS DE LA CHASSE

Le PNG a participé en juin à l'assemblée générale de la Fédération départementale des chasseurs de la Guadeloupe afin de rappeler la réglementation cœur de Parc national et de sensibiliser les adhérents. De juin à novembre, les tournées de police dédiées à la chasse ont mobilisé 293h (journée de 7h) soit 41,85 ETP engagés. Les zones les plus connues en matière de braconnage ont été ciblées : Matouba à Saint-Claude, Tête canal à Trois-Rivières, Carbet, Bunel et Féfé à Capesterre-Belle-eau, Saint-Léon à Pointe-Noire, Moreau à Goyave ainsi que d'autres lieux sur les communes de Lamentin et de Petit-Bourg.



ACTEURS DU TOURISME, DES LOISIRS ET DE L'ACCÈS À LA NATURE

Le PNG et la Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre ont signé une convention de partenariat relative à la valorisation de la boucle du Nord Grande-Terre sur la plateforme « RandoGuadeloupe ». La convention engage les parties sur 3 années. Le PNG a participé à la mise à jour des panneaux de signalisation des sentiers du Nord Grande-Terre.







PARTIE 5
VIE DE
L'ÉTABLISSEMENT

5.1 ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

L'année 2023 a été rythmée par l'organisation de 3 Conseils (14 mars, 8 juin et 28 novembre) et d'une réunion du Bureau (5 octobre). Toutes ces réunions se sont déroulées à la fois en présentiel et par visioconférence, avec le déplacement et l'hébergement de certains administrateurs résidant hors du département. Des réunions préparatoires avec les services de l'État et avec le Président ont été organisées.

Parmi les dossiers marquants étudiés figuraient :

- La politique scientifique pour le milieu terrestre ;
- Le bilan des conventions d'application de la charte de territoire ;
- Le bilan du Contrat d'Objectifs et de Performances 2019-2023 ;

Autres dossiers marquants de l'année :

- Le financement des projets par les dispositifs Fonds européens et Fonds Vert :
 1. Sécurisation du dôme de la Soufrière ;
 2. Lutte contre les EEE à Providence, Nogent et Golconde ;
 3. Génie végétal PROTEGER ;
 4. Rénovation des carbet des aires de Pique-nique de Corossol et Cascade aux Écrevisses ;
 5. Pose de panneaux solaires sur les bâtiments du Siège ;
- La présentation de la nouvelle méthodologie de suivi et d'évaluation de la charte de territoire ;
- Le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel pour la réalisation de 5 nouveaux Atlas de la Biodiversité communale (ABC) proposés au titre du FEDER ;
 - La présentation du Projet « l'Habituée - Carbet - Grand Étang » à Capesterre-Belle-Eau.



Conseil d'Administration © Boris Courret / PNG

5.2 ACTIVITÉS DES INSTANCES : CS & CESC

ACTIVITÉS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS)

L'année 2023 a été ponctuée par 3 rencontres plénières en mars, juin et novembre, avec comme fil rouge le travail sur le préambule de la politique scientifique révisée. Après une introduction incluant les grands principes qui doivent guider les actions de connaissance et de préservation, le travail a été complété avec les problématiques associées aux changements globaux, qui étaient peu développés dans la précédente version du document.

Le CS a également participé :

- aux groupes de travail des rencontres des Réserves de Biosphère et aux renouvellements des labels (Liste verte, CETD et MAB)
- aux réflexions sur les problématiques de la ressource en eau (qualité et quantité) et des travaux en rivières
- à la construction du séminaire sur la résilience du territoire face aux changements globaux

Il a rendu 3 avis techniques :

- un projet d'aménagement à vocation récréative à Saint-Claude,
- une demande de baguage d'oiseaux en cœur de Parc
- les techniques d'élimination des EEE aquatiques (projet de restauration à Nogent, Sainte-Rose).

Il a enfin rédigé un avis circonstancié sur les rejets des cultures de melons et pastèques, avec un focus particulier sur les déchets plastiques issus du broyage des sacs enveloppant les régimes.

Une séance commune CESC/CS a été réalisée actant l'organisation au premier trimestre 2024 d'un séminaire des 3 instances dont l'objectif est de co-construire un socle commun de connaissances pour la gestion d'un territoire résilient.

ACTIVITÉS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL (CESC)



Conseil Économique Social et Culturel - © Lynda Obydol / PNG

Le CESC s'est réuni trois fois en 2023 avec un taux moyen de participation de ses membres de 36 %. Outre le renouvellement des labels et reconnaissances internationales, les débats ont porté sur la gestion et la régulation des impacts dus à la fréquentation du public ainsi qu'aux effets de l'assainissement sur les milieux naturels. Pour cette dernière thématique, l'avis du CESC a éclairé la délibération du Conseil d'administration. Deux dispositifs ont retenu particulièrement l'attention de l'instance : la politique scientifique et les « zones de protection forte ». Enfin, la composition du CESC sera renouvelée en 2024 en modifiant le fonctionnement de l'instance pour y inclure le grand public.

5.3 DIALOGUE SOCIAL

La participation des agents de l'État à la gestion et au fonctionnement de l'administration s'exerce au sein d'organismes consultatifs. Au cours de l'année 2023, les instances de dialogue social du PNG se sont réunies 11 fois.

Le Comité social d'administration (CSA) s'est réuni à 5 reprises en 2023 :

Date	Thèmes principaux abordés
Lundi 13 Mars	Règlement intérieur du CSA et sa formation spécialisée Point sur les travaux réalisés au PNG Validation des formations CAH classe 1 de la mention B de scaphandrier Évaluation de la réorganisation des services de l'établissement « Horizon 2020 » Rapport social universel Point d'incidence des possibles turn-over/Incidence sur l'ouverture des concours Point sur les stratégies EEDD / Police / Scientifique
Jeudi 25 Mai	Formation professionnelle (Bilan 2022 et validation des formations 2023)
Mardi 13 Juin	Protocole Télétravail Note de gestion Télétravail Dotation habillement et petit matériels (charte, note de service et tableau de dotation) Élection des représentants des membres au conseil médical départemental Programmation des travaux du CSA Orientation générales RH et informations sur le turn-over Décision et lettre de mission pour les référents égalité homme-femme et pour le télétravail
Mardi 12 septembre	Élection des représentants de l'établissement au comité médical - formation plénière
Mardi 12 Décembre	Comité de suivi (télétravail/Égalité professionnelle) Stratégie professionnelle

Les négociations collectives ont réuni les membres des représentants du personnel deux fois en 2023. Ce fut l'occasion de présenter les protocoles de télétravail, de négociation collective, de déconnexion professionnelle, d'handicap. Le protocole sur l'égalité professionnelle a également été négocié.

Trois formations spécialisées du comité (FSC) ont été organisées :

Date	Thèmes principaux abordés
Lundi 13 Mars	Règlement intérieur (RI) du CSA et de Formations spécialisées (FS) Point travaux au PNG, programmation et notes de service de mise en œuvre Évaluation de la réorganisation des services de l'établissement « Horizon 2020 » (à la demande d'une OS) Point sur l'incidence des possibles turn-over de l'année 2023/incidence de l'ouverture du concours
Mardi 06 juin	Risques professionnels pour les agents (accident de service) Examen des registres de santé et sécurité au travail Instruction nautique du PNG Programme annuel de prévention
Mardi 10 octobre	Comité de suivi (Télétravail/Égalité professionnelle) RPS/Bilan des médecins de travail

Trois visites ont été organisées en mai, juillet et novembre 2023 sur les sites du PNG :

Date	Lieux
Vendredi 17 Novembre	Saint-Claude
Vendredi 07 Juillet	Maison de la Forêt/ Vieux-Habitants
Mardi 16 Mai	Baie-Mahault

Les membres des instances du dialogue social

Suite aux élections professionnelles de décembre 2022, ont été nommés au Comité Social d'administration (CSA) deux représentants de l'administration (directrice et secrétaire générale) et les représentants du personnel désignés par les organisations syndicales représentatives SNE-FSU (5 titulaires et 5 suppléants), S.S CGT-ENVIR/PNG (1 titulaire et 1 suppléant).

Dix jours de grève ont mobilisés 51 agents du PNG concernant le projet de loi sur la réforme des retraites.

5.4 BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT

Le budget initial 2023 a été adopté par le Conseil d'administration du 17 novembre 2022. Ce budget a été modifié par deux budgets rectificatifs, organisés comme suit :

- Budget rectificatif n°1 approuvé et adopté en CA du 8 juin 2023
- Budget rectificatif n°2 approuvé et adopté en CA du 28 novembre 2023

Ces deux budgets rectificatifs sont liés au contexte de l'année 2023 marqué par la poursuite des actions prévues au plan « France relance » qui ont fortement soutenu l'activité des entreprises et associations sur le territoire et la mobilisation de l'ensemble des équipes du PNG.

Le compte financier 2023 présente les taux d'exécution suivants :

- Recettes exécutées à hauteur de 93,18 %,
- Autorisations d'engagement (AE) à hauteur de 92,40 %,
- Crédits de paiements (CP) consommés à hauteur de 88,22 %.

La consommation en équivalent temps / travaillé (ETP-ETPT) par rapport au plafond d'emplois notifié le 24 janvier 2023 par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature du Ministère de la Transition Écologique est de :

- 70,31 ETP soit 100,30 % de consommation sous-emploi ;
- 69,70 ETP soit 100,00 % de consommation sous-emploi ;

Le total des recettes réalisées s'élève

8 006 969,06 €

pour un taux d'exécution global de 93,18 % en 2023 (contre 96,26 % en 2022) avec :

- **6 999 187,03 €** de recettes globalisées
- **1 007 782,03 €** de recettes fléchées (financements de l'État et financements publics)

L'exécution des crédits de paiement au terme de l'exercice budgétaire 2023 au titre des crédits « France Relance » est en moyenne de 90 % en crédits de paiement et à hauteur de 100 % pour les autorisations d'engagement.



Siège du Parc national à Saint-Claude © MAG

De plus, cette année a été marquée par un turnover important des effectifs. Tout au long de l'année, 35 procédures de recrutement ont abouti. La grande majorité des postes permanents publiés vacants ont été pourvus par des fonctionnaires, ce qui explique une augmentation de **98 011€** entre le budget initial et le compte financier. Il faut noter que le PNG a enregistré une procédure de rupture conventionnelle en début d'année 2023, ainsi que 2 départs à la retraite (1 agent de catégorie A au pôle marin et un agent de catégorie C au secrétariat général).

Parmi les gardes-moniteurs du pôle marin, deux postes de contractuels (catégorie C) en fin de contrat ont été pourvus par des agents titulaires, lauréats du concours de Technicien de l'Environnement (catégorie B) en 2023. Au Secrétariat général, deux postes ont été revalorisés de catégorie B à catégorie A : le poste de chargé de la programmation des travaux et celui de responsable juridique. Trois saisonniers de chargés d'entretien d'espaces naturels ont renforcé l'équipe du pôle terrestre.



Gardes-Moniteurs marins © Kenny Cairo/ PNG

LA MASSE SALARIALE GLOBALE CONSOMMÉE AU 31 DÉCEMBRE 2023 S'ÉLÈVE À

5 481 382,86 €

3 087 961,88 €

emplois « Titulaires »
sous plafond

1 773 752,47 €

emplois « Contractuels »
sous plafond

212 690,67 €

emplois hors plafond
(Apprentis, VSC, ESC)

411 118,90 €

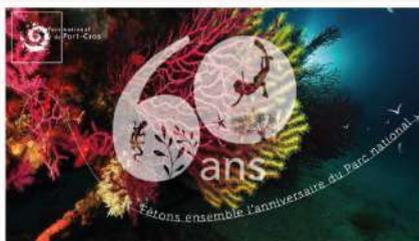
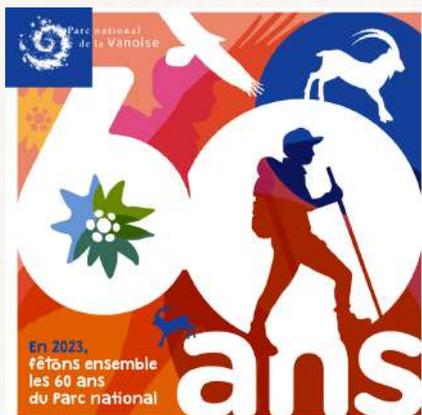
autres dépenses de
personnel

5.5 ACTIONS INTER-PARCS

1963 – 2023 : 60 ANS DE PROTECTION FORTE

Créé en 1963, le modèle français de Parc national a maintenant 60 ans de savoir-faire. Doyen des établissements, le Parc national de la Vanoise a célébré ses 60 ans le 6 juillet à Pralognan-la-Vanoise avec l'ensemble des partenaires locaux et nationaux. Le Parc national de Port-Cros a célébré son sixantième anniversaire à Hyères le 14 décembre en y associant de grands témoins. Le Parc national des Ecrins a fêté ses 50 ans en 2023.

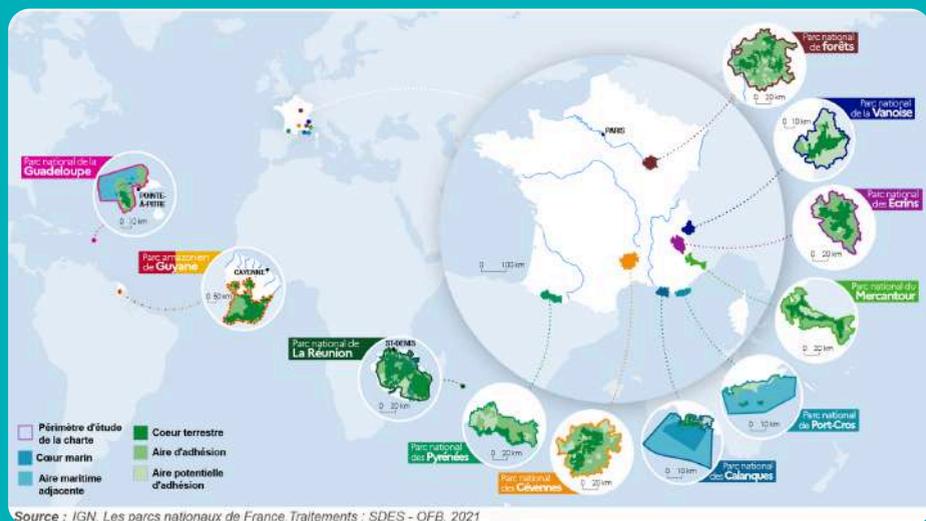
Le collectif des Parcs nationaux s'est associé à ces anniversaires célébrant le modèle du parc national français. 60 ans d'existence, ce sont autant d'années d'observation de la nature, d'actions en faveur de la faune et de la flore, de sensibilisation aux enjeux de préservation et d'accueil du public, de concertation avec les acteurs locaux, etc. Les Parcs nationaux ont acquis un recul et une expertise qui leur permettent de faire face aux enjeux et pressions et d'innover pour préparer l'avenir. Les plus jeunes Parcs peuvent donc s'appuyer sur la force du collectif et sur un modèle de gestion solide des espaces naturels.



GOVERNANCE ET REPRESENTATION DU COLLECTIF

Le PNG s'est pleinement investi dans le collectif des Parcs nationaux de France qui regroupe les onze Parcs nationaux français. Mme Valérie Séné et son adjoint M. Hugues Delannay ont participé aux séminaires biannuels en avril au Parc national de Port-Cros et en octobre au Parc national de forêts, en présence de représentants de l'Office français de la biodiversité (OFB) et du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT). Ce dernier séminaire a notamment permis une rencontre avec Célia De Lavergne, Directrice de l'eau et de la biodiversité au MTECT.

Le collectif est également organisé autour des présidents des Conseils d'administration de chacun des onze établissements publics auquel participe M. Ferdy Louisy, président du Conseil d'administration du PNG. Rozenn Hars, présidente du Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise préside depuis avril 2022 la Conférence des présidents qui s'est réunie en présentiel en avril dernier à Porquerolles. Une délégation de la Conférence des présidents a aussi été reçue par la Secrétaire d'État en charge de l'écologie, Bérangère Couillard, le 26 juin 2023 afin d'échanger sur les missions des Parcs nationaux et les défis auxquels ils font face.



Le collectif assure également le portage du positionnement des Parcs dans les discussions nationales sur les politiques publiques environnementales, dont la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) adoptée le 27 novembre dernier. En 2023, représentés par la déléguée des Parcs nationaux, Blandine Descamps-Julien, au sein du Comité national biodiversité, les Parcs nationaux y ont fait valoir leurs spécificités et ont veillé à ce que leurs enjeux y soient bien inscrits.

En 2024, le PNG poursuivra son engagement pour l'atteinte des objectifs de la SNB et sa déclinaison sur le territoire en lien avec la planification écologique coordonnée par le MTECT et la Région Guadeloupe.

En novembre 2023, le collectif a été auditionné par la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat. Les éléments de discussion ont été intégrés dans le rapport sur le projet de loi de finances 2024 mettant en exergue les moyens nécessaires à la réalisation des missions régaliennes des Parcs nationaux.

Après un dialogue budgétaire avec la Direction de l'eau et de la biodiversité du MTECT, les Parcs nationaux se félicitent de la réévaluation de leur dotation totale de plus 3,8 millions d'euros ainsi que l'augmentation du plafond d'emploi des deux Parcs créés ces dernières années.

Le collectif porte également des positionnements et doctrines communes sur les sujets d'actualité des politiques publiques environnementales et les défis des territoires des Parcs : énergies renouvelables, pollution lumineuse, loup et agropastoralisme, enjeux des territoires de montagne et fréquentation touristique. Les Parcs nationaux ont participé au congrès One Planet Polar Summit, consacré aux glaciers et aux pôles, en novembre dernier au Muséum national d'Histoire naturelle pour évoquer l'impact global du réchauffement climatique sur les zones périglaciaires et les stratégies d'adaptation des professionnels de la montagne. En 2024, les Parcs seront mobilisés pour la COP16 sur la biodiversité qui se tiendra en Colombie et en 2025 à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan.



Glaciers - One Planet - Polar Summit © Jeremy Bishop

ACTIONS COLLECTIVES INTER-PARCS

Des groupes de travail inter-parcs pour répondre aux enjeux de demain

L'action collective des Parcs nationaux se concrétise notamment au sein des groupes de travail inter-parcs animés pour la plupart par l'OFB.

Ces groupes permettent d'échanger sur des thématiques transversales comme l'agriculture, le tourisme, la police, l'éducation à l'environnement et au développement durable et également de porter une réflexion sur les politiques des établissements via le groupe réunissant les secrétaires généraux.

Des synergies scientifiques pour appréhender les enjeux globaux

L'apport des Parcs nationaux pour la science est un des axes importants des dynamiques inter-parcs. Les échanges entre les services de connaissance scientifique, les programmes de recherche mobilisant plusieurs Parcs nationaux et la Commission scientifique des Parcs nationaux (CSPN) permettent la mise en cohérence des stratégies scientifiques. Mme Sylvie Dessert présidente du Conseil scientifique a participé à deux séances plénières à l'OFB, collaborant ainsi avec les présidents des autres Conseils scientifiques. Ces échanges entre les membres des CS permettent de partager les enjeux globaux et les dernières connaissances scientifiques pour éclairer au mieux les décisions de chacun.

Coopération internationale, le modèle Parc national français plébiscité

L'année 2023 est celle de la concrétisation d'une cellule de coopération internationale rassemblant le collectif des Parcs nationaux, la Fédération des parcs naturels régionaux, la Fédération des conservatoires d'espaces naturels et les Réserves naturelles de France : NatureXpair, the French hub for protected areas & people. Avec les partenaires de NatureXpair, le collectif poursuit son engagement à contribuer à la réalisation des objectifs adoptés lors de la COP15 à Montréal et à encourager le développement de modèles d'aires protégées innovants. Fin 2023, le collectif des Parcs nationaux est devenu membre du groupe de travail français de la High Ambition Coalition for Nature & People (HAC N&P). La HAC N&P a été lancée lors du One planet summit on biodiversity et regroupe aujourd'hui 115 pays.



Rencontre inter-parcs © Parc nationaux de France



LE COLLECTIF EN BREF

- 11 Parcs nationaux représentés chacun par un établissement public
- Un collège de direction composé de chaque directeur(rice) d'établissement et directeur(rice) adjoint(e)
- Une présidence tournante, renouvelée tous les 6 mois
- Une convention de rattachement à l'OFB
- Une quinzaine de groupes de travail inter-parcs thématiques, animés pour la plupart par l'OFB
- Une conférence des présidents, composée de l'ensemble des présidents des Conseils d'administration
- Une Commission scientifique (CSPN), composée de l'ensemble des présidents des Conseils scientifiques des Parcs

Le PNG s'est prononcé lors de 9 commissions de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) au cours de l'année 2023. Rappelons ici que la voix de l'établissement y est consultative.

Le PNG est membre du Comité d'Orientation Stratégique de Développement Agricole (COSDA). Il a pris part à une session en 2023. Il a aussi participé aux réunions du CEP en apportant une contribution significative.



Forêt humide © Fabien Salles

LE PARC SOUTIENT LA JEUNESSE

Chaque année, le PNG propose à 6 jeunes de rejoindre ses équipes en tant qu'Engagés de Service civique écovolontaires.

La session de recrutement a eu lieu pour la première fois en pleine nature, sur le site de Pointe Allègre à Sainte-Rose le 20 mars 2023.

Au terme de cette journée, 6 jeunes ont été recrutés pour un contrat de 8 mois. Ils ont suivi un mois d'intégration sur le terrain.

Les agents du PNG ont apprécié cette façon innovante de sensibiliser le jeune public et de tester sa motivation à rejoindre l'établissement public.

Sur les 16 candidats sélectionnés, 12 jeunes ont répondu à l'invitation du PNG pour une journée de recrutement qui s'est déroulée en quatre temps :

- Accueil et présentation de l'équipe, des candidats et de l'établissement,
- Atelier brise-glace ludo-pédagogique sur la lecture de paysage,
- Jeu de piste "Code Rouge à Pointe Allègre" qui a permis aux candidats de comprendre les enjeux liés à la protection des milieux naturels,
- Atelier "job dating" où les candidats ont montré leur motivation et leur connaissance du Parc et de ses missions.

En 2023, l'établissement a aussi accueilli :

- **9 Volontaires de Service civique** (contrat d'un an renouvelable 2 fois)
- **2 apprentis** en contrat d'alternance (2 ans) pour un total de 12,65 ETP/ 7,00 ETP.

En 2023, **30 stagiaires** ont été accueillis :

- 1 stagiaire auditeur de justice
- 19 collégiens de 3ème en stage de découverte (1 semaine)
- 10 stagiaires sous convention de 3 à 6 mois pour une gratification totale de 25 690 €.







ANNEXES

ANNEXE 1 : OUTILS DE COMMUNICATION

En 2023, le PNG a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux grâce à la production de contenus photos et vidéos, à l'animation du compte Instagram et à la réactivation du compte Twitter. Ces 2 derniers comptes Instagram et X (ex.Twitter) progressent régulièrement en nombre d'abonnés. Le PNG est également présent sur LinkedIn, Youtube et Facebook avec un nombre d'abonnés grandissant rapidement.

Tout au long de l'année, le service communication accompagne les projets récurrents du PNG : lancement des appels à projets Laliwondaj et scientifiques, nouvelle version de l'application Nav&Co, projet de restauration de Nogent, accueil du RSMA sur le chantier de renaturation Providence et à Golconde, campagne de sensibilisation sur les bonnes pratiques dans nos espaces naturels à Pâques, fête des pois avec la ville de l'Anse-Bertrand, le Terra Festival 2023, fermeture de l'îlet blanc, signature de la convention avec la ville de Deshaies pour Ferry, Fermeture de l'îlet Caret, Forum CETD, Opération CMA/CGM à Golconde, fête du crabe à Morne-à-l'eau, accueil de la délégation Paris 2024 à Saint-Claude, etc. Près de 60 contenus vidéos ont été publiés sur les réseaux sociaux du PNG en 2023 dont 14 réels sur Facebook. A partir de juin, le service communication s'est doté d'une ressource supplémentaire pour la production de vidéos, ce qui a permis de mettre en lumière des projets portés par le PNG et de renforcer sa visibilité. Une série « *Tonton Pat* » a été créée pour informer le public sur les bonnes pratiques dans nos espaces naturels terrestres. Cette série a rencontré un franc succès grâce à la personnalité de Patrice Segrétier.

De même, une vidéo « *An ba bwa avè Basta* » a été publiée pour la prévention au bord des rivières, suite à plusieurs accidents. Cette vidéo a été réalisée en créole à l'occasion du mois du créole. Elle a vocation à devenir une série avec d'autres épisodes, notamment sur les refuges en montagne. Une autre série sur les coeurs marins sera développée.

Avec respectivement 65 403 vues et 32 391 vues, les vidéos portant sur nos métiers - "nettoyage des Bains jaunes" et « Travaux aux chutes du Carbet » - rencontrent un vif succès auprès du public sur Facebook.

De même, les vidéos en lien avec l'actualité - "rupture du cordon dunaire de Deshaies" ou "fermeture de l'îlet Caret" font des records de vues parmi nos contenus sur les réseaux. La vidéo sur la rupture du cordon littoral de Deshaies a réalisé 7 640 vues tandis que la vidéo avec Félix Bastaraud a fait 6 632 vues.





LINKEDIN



+ 60% d'abonnés

• LinkedIn est notre réseau qui progresse le plus en terme d'abonnés (8 000 abonnés dont 2 751 en Guadeloupe, +60 % en un an). Nous arrivons à toucher un public d'initiés grâce aux sujets de fond que nous proposons, tant en terme d'articles, de visuels que de vidéos. Pour continuer sur cette lancée, nous devons encore un peu développer des productions propres à LinkedIn et être encore plus présents, en apportant une vraie valeur ajoutée et en développant nos interactions (partenariats) avec des structures similaires et des personnes partageant les mêmes thématiques. La page LinkedIn permet de partager toutes les vacances de postes en complément du site Internet et la plateforme nationale de l'emploi public. Les offres d'emploi sont les publications les plus populaires. Elles offrent une réelle visibilité au PNG.



INSTAGRAM



+ 37% d'abonnés

• Sur Instagram, nos contenus sont de plus en plus likés et nos "stories" de plus en plus partagées grâce à notre présence quasi-quotidienne sur ce réseau (+37 % d'abonnés en un an). Ce compte a été réactivé en cours d'année 2022. Pour aller encore plus loin, nous devons plus travailler nos visuels, pour que le sujet abordé soit compris au premier visionnage de la photo. Nous devons aussi produire des contenus dédiés à ce réseau, comme des vidéos courtes en verticales, plus incarnées et plus ludiques. Des formats vidéos consacrés aux activités proposées par nos marqués pourraient être une piste comme le développement de partenariats avec des influenceurs sensibles au sujet environnemental. L'OFB et le Parc national des Calanques le font déjà !



FACEBOOK

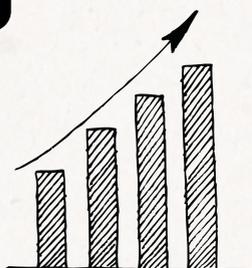


+ 11% d'abonnés

• Facebook est le réseau sur lequel nous avons le plus d'abonnés (15,6 K, soit +11 % en un an). Mais le public change et les jeunes internautes sont présents sur d'autres réseaux (Instagram, Twitter ou TikTok). La majorité de notre public Facebook est âgé de 25 à 44 ans. Pour continuer à progresser sur ce réseau, nous devons multiplier les publications partagées avec d'autres collectivités, telles que les mairies et les EPCI de notre aire d'adhésion. Il nous faudra publier encore plus régulièrement et au bon moment, aux heures de forte audience sur ce réseau (entre 13 et 15h puis entre 18 et 20h), privilégier des publications vidéos supérieures à 3 minutes que l'algorithme de Facebook met plus en avant et proposer des contenus encore plus accessibles.



TWITTER



+ 42% d'abonnés

Ce compte a été relancé en cours d'année car il est très utile pour partager les actualités du PNG. La publication sur la fermeture de l'Îlet Caret a connu un franc succès.

Cette progression publication pourrait être soutenue par le partage de plus d'actualités et notamment des offres d'emploi. Nouer des relations avec des structures partageant les mêmes centres d'intérêts peut être un atout pour augmenter notre audience.

SITE INTERNET



L'audience de notre site internet a connu une croissance de 30% en un an, soit + 54 511 visiteurs (238 952 visiteurs en 2023 contre 184 441 en 2022).

Dans la mesure où nos réseaux sont plus forts et que nous y partageons de nombreux liens vers les articles de notre site, les visites progressent forcément. Cette évolution doit toutefois être nuancée dans la mesure où le système de comptage a changé.

Le site, pour être encore plus vu, devrait toutefois être assez profondément modifié dans sa présentation globale comme dans les différents onglets afin de gagner en clarté et en plaisir de navigation. Cela pourrait inciter nos visiteurs à partager encore davantage nos contenus.

Une refonte globale de l'usine à site des Parcs nationaux de France est en cours avec l'OFB.

PRESSE

Le PNG a accueilli plusieurs tournages : reportages Outremer le mag, journal télévisé du 13h de TF1 aux Îlets Pigeon, émission "Des racines et des ailes", Tournage du film « Magma » à la Soufrière, documentaire « Volcan : menace sur la France » sur les volcans français de RMC TV, documentaire « Ola nou ké viv dèmen » au siège du Parc par Canal+ ;

24 autorisations de prises de vues en cœur de Parc national ont été accordées en 2023 et 11 demandes refusées (clips musicaux ou publicitaires, reportages photos à caractère commercial) ; Ces tournages ont été réorientés hors cœur de Parc national.

Divers partenariats ont été réalisés avec la presse :

- **Nouvelles semaine** : 3 dossiers publiés sur la Journée mondiale des zones humides, les 30 ans de la Réserve de biosphère et les coraux.
- **France Antilles** : publication dans la rétrospective de l'année + diverses publications dans le supplément Environnement à partir de septembre



Interview de Patrice Segretier © Cannelle Sola / PNG

- **Karumag** : un article sur les 30 ans de la RB
- **Outremer Grandeur nature** : un article sur les 30 ans de RB
- **Guadeloupe la 1e TV** : émission Transitions durables
- **Guadeloupe la 1e radio** : une série d'émissions « La minute du Parc » diffusée en juin et juillet et un direct d'une minute tous les jours du 1e au 15 juillet autour du programme d'animations Nature & culture en découverte.

ANNEXE 2 : TABLEAUX DES INDICATEURS DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE EN 2023

CONNAÎTRE : PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSÉS EN PARC NATIONAL

INDICATEURS DU COP	CIBLES 2023	INDICATEURS 2023
1-1 Nb de plans nationaux d'actions (PNA) suivis/ nb de PNA du territoire	3/3	2*
1-2 Nb de jeux de données transférés par an au SINP	3	56
1-3 Nb de partenariats actifs (autorisation de recherches/conventions)	7	0

*La Guadeloupe ne compte que 2 plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées (PNA).

PROTÉGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL

INDICATEURS DU COP	CIBLES 2023	INDICATEURS 2023
2-1a : Nb d'avertissements formalisés dont PV	35	204
2-1b : nb d'opérations de police	350	460
2-1c : nb d'actions de sensibilisation des usagers et collectivités sur l'enjeu de l'assainissement	4	25

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INDICATEURS DU COP	CIBLES 2023	INDICATEURS 2023
3-1 Nb d'actions d'accompagnement de projet d'agro-écologie	5	6
3-3 Nb d'actions de sensibilisation des acteurs du tourisme durable	11	13
3-5 Nb d'ABC réalisés	14	1
3-6 Nb d'actions culturelles portées par l'appel à projets Laliwondaj	25%	9%
3-7 Nb d'actions réalisées dans le cadre de la convention Comité régional des pêches (CRPM)	8	1
Nb de contrats de partenariats signés correspondant à la marque Esprit Parc national	50	47

SENSIBILISER FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS

INDICATEURS DU COP	CIBLES 2023	INDICATEURS 2023
4-1 Nb de scolaires ayant bénéficié des actions du Parc	3 500	5 547
4-2 Nb de visites par an sur les sentiers en cœur et les sites d'accueil	501 400	968 644
4-3 Km de sentiers entretenus (convention Conseil départemental)	42 kms	49,6 kms
4-4 Nb de visites sur le site web	42 500	238 952

CONTRIBUER AUX POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITÉ

INDICATEURS DU COP	CIBLES 2023	INDICATEURS 2023
5-1 Pourcentage d'actions mises en œuvre dans les conventions d'application de la charte	75%	N/D
5-2 Nb de participants aux commissions, événements régionaux et nationaux	12	12
5-3 Nb de participants aux commissions, événements européens et internationaux	5	5
5-5 Nb de protocoles inter-parcs mis en œuvre	3	4

GÉRER L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

INDICATEURS DU COP	CIBLES 2023	INDICATEURS 2023
6-1 Nb de marchés mutualisés/nb de marchés réalisés par le PNG seul	30%	53%
6-2 Nb d'opérations cofinancées/opérations en ressources propres	60%	100%
6-3 Proportion des charges fixes permanentes dans le budget de fonctionnement	50%	65,4%
6-4 Nb moyen de jours de formation continue par agent et par an	7	8,44

ANNEXE 3 : LISTE DES ARRÊTÉS 2023

Conformément à l'article 23 du décret n° 2009-614 du 3 juin 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national de la Guadeloupe aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006, "le directeur de l'établissement public du parc rend compte à chaque réunion du conseil d'administration des autorisations qu'il a accordées au titre des articles 3, 6, 7, 12, 13, 15, 16, 17 et 19 depuis la réunion précédente".

Ces arrêtés sont affichés au siège et publiés sur le site internet du PNG à l'adresse suivante : <http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/raa>

Circulation, activités sportives et de loisirs

- Autorisation de manifestation Course cycliste le Défi du Volcan
- Autorisation de manifestation Course cycliste "6 jours du Crédit Agricole"
- Autorisation de manifestation sportive "Trail Café"
- Autorisation de manifestation course pédestre "O MIL DEFI"
- Autorisation de manifestation sportive "5e run de Pâques"
- Autorisation de manifestation sportive "11e édition Transkarukera"
- Autorisation de manifestation sportive "Tour cycliste de la Guadeloupe"
- Autorisation de manifestation sportive "Grand prix USL"
- Autorisation de manifestation sportive "Gwad'avenir tour"
- Autorisation de manifestation sportive "Mémorial Serge Barrière"
- Organisation course de voile traditionnelle
- Autorisation de manifestation sportive "Tour cycliste du volcan"

Activités commerciales et artisanat en cœur de Parc national

- Autorisation d'activités commerciales sur les espaces du Grand Cul-de-sac marin
- Prorogation de l'arrêté n°2023-09 Activités commerciales en coeur de Parc national
- Autorisation commerciale de l'établissement LA RAND'EAU aux Ilets Pigeon
- Activités commerciales de l'établissement LES HEURES SAINES aux Ilets Pigeon
- Activités commerciales de l'établissement BEST aux Ilets Pigeon
- Prorogation de l'arrêté 2023-37

Travaux

- Travaux de renforcement de la toiture de la Maison de la forêt
- Travaux de gros-œuvre pour la scénographie de la Maison de la forêt
- Mise en œuvre de panneaux photovoltaïque à la Maison de la forêt
- Autorisation de travaux de voirie-réseaux divers à la Maison de la forêt
- Construction d'une structure de pépinière à Providence
- Remise en état de la prise d'eau de Barthole à Vieux-Habitants
- Autorisation d'orthophotographie à la Grivelière

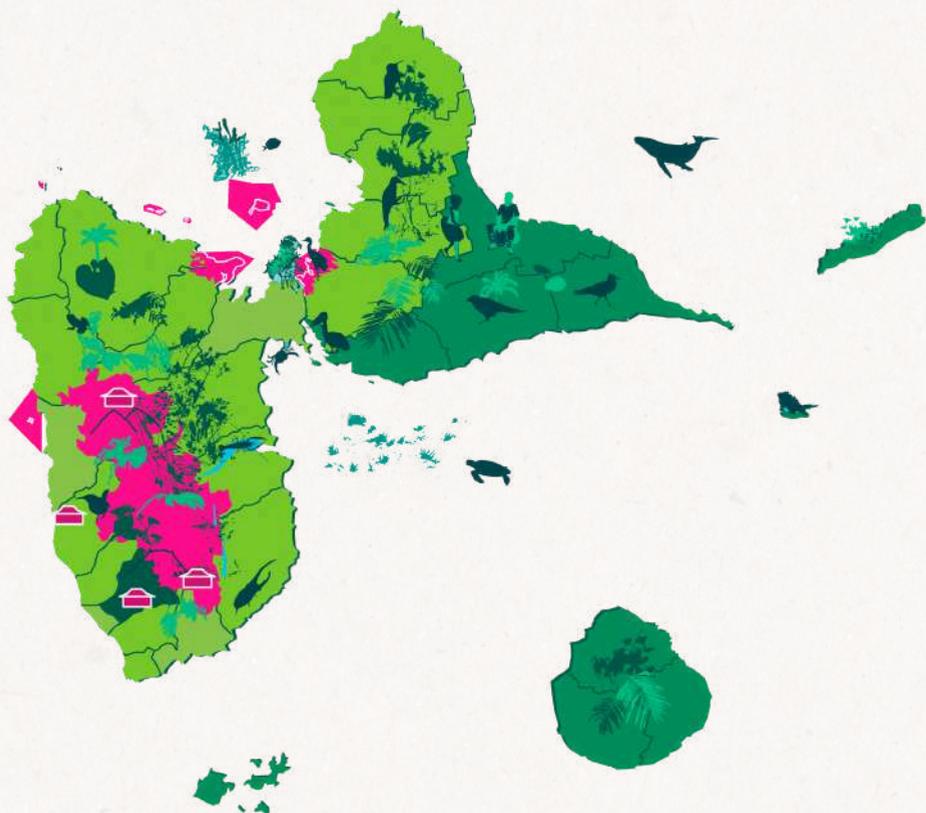
Prises de vue et de son

- Prises de vues "La réserve production"
- Prises de vues "Little big story"
- Prises de vues à Golconde "Life Adapt Island"
- Prises de vues sur l'Îlet Fajou "Eye & Eye productions"
- Prises de vues sur la Baie de Blachon "Guadeloupe la 1e TV"
- Prises de vue à la Soufrière "RMC Productions"
- Prises de vues à la Cascade aux Ecrevisses "Elodie PAUL"
- Prises de vues à la Forêt de Golconde "Cineteve"
- Prises de vues à la Forêt marécageuse de Golconde "3e oeil production/Médiawan"
- Prises de vues aux Chutes du Carbet et Îlets Pigeon "Noël Jean-Claude Félix Bernard"
- Prises de vue sur les Chutes du Carbet "MSC Cruises SA"
- Prises de vues à la Boucle des ruisseaux "CFRT"
- Prises de vues WCN/SONGUART PROD
- Prises de vues WCN/SONGUART PROD
- Prises de vues et survol à la Soufrière "Eye & Eye productions"
- Prise de vue Écrevisses à "Litchi Conseil"
- Prises de vues aux chutes du Carbet, Cascade aux écrevisses, Îlets Pigeon "SARL les droners"
- Prises de vues à la Soufrière "Comité d'organisation des JO Paris 2024"
- Prises de vues à la Soufrière "OVSG-IPGP"
- Prises de vues sur les rivières de la Traversée "Raphaël Annerose"
- Prises de vues et survol à la Soufrière "Dharamsala Films"
- Prise de vues aux Îlets Pigeon "TFI productions"
- Prises de vues à la Cascade Carmichaël "Guadeloupe la 1e"
- Prises de vues sur le pont de la Maison de la forêt "Drones Lab Caraïbes"

Protection des milieux naturels

- Prélèvement et enregistrement hylode
- Prélèvement et enregistrement hylode
- Installation activité électrique de ligneux
- Prélèvement d'insectes et de sang de chiroptères
- Prélèvement d'amphibiens
- Autorisation de prélèvement d'eau
- Autorisation de prélèvement de poissons crustacés dans les rivières
- Autorisation de prélèvement de sédiments
- Autorisation de prélèvement eaux et sédiments
- Autorisation d'activité de plongée dans le GCSM
- Autorisation d'installation enregistrement acoustiques scientifique en cœur de Parc national
- Autorisation d'installation scientifique de dispositif en cœur de Parc national
- Autorisation de prélèvement de mousses sur des feuilles ligneuse en cœur de Parc national
- Autorisation de prélèvement de tourbe sur le site de la Soufrière
- Autorisation de prélèvement de végétaux sur le site de la Soufrière en cœur de Parc national
- Autorisation de prélèvement plantes et avifaune
- Autorisation déploiement matériel scientifique à la Soufrière en cour de PNG
- Autorisation prélèvement et emport hyphomycètes
- Autorisation prélèvement d'insectes en cœur de Parc national
- Autorisation prélèvement et emport d'arthropodes en cœur de Parc national
- Autorisation prélèvement et suivi scientifique DCE
- Décision avis conforme activité dérogatoire relative à la protection du milieu naturel
- Installation scientifiques
- Prélèvement coléoptères aquatiques
- Prélèvement EEE Providence
- Prélèvement de Guano dans le GCSM
- Relatif surveillance des cours d'eau de l'office de l'eau
- Autorisation de prélèvement et à l'emport d'insectes en cœur de Parc national

PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE



-  Aire d'adhésion : 20 communes adhérentes à la charte de territoire
-  22 100 hectares de coeurs de parc
-  4 sites dont la Maison de la forêt

Direction de publication : Valérie Séné - Coordination et rédaction : Lynda OBYDOL Conception graphique : Canelle SOLA Illustrations : Jaël Cairo



CONTACT
Parc national de la Guadeloupe

Montéran 97120 Saint-Claude

Tél. : 05 90 41 55 55

contact@guadeloupe-parcnational.fr

www.guadeloupe-parcnational.fr



SUIVEZ-NOUS !